

Unité de recherche
Dossier d'autoévaluation

CAMPAGNE D'EVALUATION 2018-2019
VAGUE E

N.-B. : on renseignera ce dossier d'autoévaluation en s'appuyant sur l' « Aide à la rédaction du dossier d'autoévaluation d'une unité de recherche ».

INFORMATIONS GENERALES

Nom de l'unité : Centre d'Economie et de Management de l'Océan Indien

Acronyme : CEMOI

Domaine et sous-domaine dans la nomenclature du Hcéres : SHS1 (SHS1_1 et SHS1_2)

Directeur pour le contrat en cours :

Philippe Jean-Pierre / Jean-François Hoarau (septembre 2013 – septembre 2017)

Jean-François Hoarau / Patrick Valéau (depuis septembre 2017)

Directeur (ou du porteur de projet) pour le contrat à venir : Jean-François Hoarau / Patrick Valéau

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Restructuration

Création ex *nihilo*

Établissements et organismes de rattachement :

Liste des établissements et organismes tutelles de l'unité de recherche **pour le contrat en cours** et **pour le prochain contrat** (tutelles).

Contrat en cours :		Prochain contrat :
- Université de La Réunion		- Université de La Réunion
- ...		- ...
- ...		- ...
- ...		- ...

Choix de l'évaluation interdisciplinaire de l'unité de recherche (ou d'une ou plusieurs équipes internes) :

Oui Non

DOSSIER D'AUTOÉVALUATION

SOMMAIRE :

Information générale	1
1. Présentation de l'unité	4
1.1. Introduction	4
1.1.1. Historique, localisation de l'unité	4
1.1.2. Structuration de l'unité.....	4
1.1.3. Organigramme fonctionnel.....	5
1.2. Tableau des effectifs et moyens de l'unité	5
1.3. Politique scientifique	7
2. Présentation de l'écosystème recherche de l'unité.....	11
2.1. L'intégration aux composantes de la FDE et de l'IAE.....	11
2.2. La participation à l'école doctorale SHS	11
2.3. La participation à l'OSOI.....	12
2.4. La participation à la gestion de la recherche au niveau de l'établissement L'intégration aux composantes de la FDE et de l'IAE.....	12
2.5. Le recours aux services du pôle recherche	12
2.6. L'adhésion à des réseaux de recherches nationaux	13
3. Produits et activités de recherche	14
3.1. Bilan scientifique.....	14
3.1.1. Présentation et analyse qualitative des axes de recherche	14
3.1.2. Analyse quantitative de la performance scientifique globale : une synthèse.....	23
3.2. Données chiffrées	27
3.3. Sélection des produits et des activités de recherche	27
3.4. Faits marquants.....	28
3.4.1. Le projet ReNovRisk	28
3.4.2. L'organisation de la conférence TEPP	28
3.4.3. L'organisation des 70 ans de la départementalisation	29
3.4.4. Formation publication – P. Paillé	29
3.4.5. La refondation de la formation à et par la recherche.....	29
4. Organisation et vie de l'unité.....	31
4.1. Données chiffrées	31
4.2. Pilotage, animation, organisation de l'unité	31
4.3. Parité.....	32
4.4. Intégrité scientifique	32
4.5. Protection et sécurité.....	34
5. Analyse SWOT	35
6. Projet scientifique à cinq ans	36
6.1. L'élaboration d'une nouvelle politique scientifique	36
6.1.1. Axe 1 : Développement soutenable en contexte insulaire	36
6.1.2. Axe 2 : Evaluation des politiques publiques	40
6.1.3. Axe 3 : Stratégies et décisions	45
6.2. La formation par et à la recherche	49
6.3. La nécessaire quête de financements extérieurs	49
Annexes.....	51

1. Présentation de l'unité

1.1. Introduction

Historique, localisation de l'unité

Le CEMOI a été créé officiellement le 1er janvier 2010. Il résulte du regroupement du CERESUR (Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de La Réunion) (EA 13, 5ème section), du GREGEOI (Groupe de Recherche et d'Etude sur la Gestion et l'Entreprise dans l'Océan Indien) (équipe d'université, 6ème section) et, en partie, du FACIREM (Franco-Australian Center for International REsearch in Management) (EA 4077, 6ème section). Sont ainsi réunis au sein de l'unité de recherche tous les enseignants-chercheurs en sciences économiques et en sciences de gestion de l'université de La Réunion, soit 40 enseignants-chercheurs titulaires en juin 2018 (23 en 5ème section, 17 en 6ème section), répartis sur trois sites : le département d'économie de la Faculté de Droit et d'Economie (23), l'Institut d'Administration des Entreprises (15) et le département GEA de l'Institut Universitaire de Technologie (2). Ce regroupement permet au CEMOI de se revendiquer comme étant **le seul laboratoire d'économie et de gestion français et européen de l'océan Indien**.

Structuration de l'unité (équipes ou thèmes)

Malgré la présence de deux sections CNU à l'intérieur de la structure, les fondateurs du CEMOI ont choisi de constituer le laboratoire comme une et une seule équipe. Les spécificités sont alors prises en compte par la mise en place d'un grand nombre de thématiques regroupées au sein de quatre axes :

Axe 1. Régions, Croissance et Développement (responsable : Ph. Jean-Pierre, Pr 06). Les trois thèmes principaux de cet axe majeur du CEMOI sont 1) l'analyse des dynamiques régionales, 2) le développement durable et la gestion des ressources naturelles et 3) l'évaluation des politiques publiques.

Axe 2. Management, gestion des risques (responsable : M. Boyer, Pr 06). Il concerne essentiellement des chercheurs de 6ème section. L'entreprise et l'organisation, sous tous leurs aspects managériaux, sont l'objet d'analyse de cet axe. Les organisations étudiées sont situées dans un contexte particulier, celui de l'île de La Réunion et de la zone océan Indien.

Axe 3. Monnaie, Banque, Finances (responsable : Ph. Narassiguin, MCF HDR 05). Cet axe regroupe les chercheurs issus de 5ème section et de 6ème section travaillant sur les taux de change, sur l'économie bancaire et sur la finance (principalement la finance de marché).

Axe 4. Décisions et Stratégies (responsable : D. Lepelley, Pr 05). Les recherches engagées dans cet axe ont pour dénominateur commun la référence à l'approche microéconomique et, particulièrement, à la théorie des jeux. Les problématiques abordées relèvent de l'économie industrielle, du choix social et de la théorie du vote ainsi que de l'économie du travail et de la famille.

Précisons que l'Assemblée Générale du CEMOI a pris la décision en décembre 2017 de réorganiser la politique scientifique du laboratoire autour de trois axes, à savoir Axe 1 : Développement soutenable en contexte insulaire, Axe 2 : Evaluation des politiques publiques et Axe 3 : Stratégies et décisions. Cette nouvelle organisation sera présentée en détail dans la partie projet.

Par ailleurs, très récemment, l'équipe de direction a pris la décision de créer quatre délégations sur des missions communes aux deux sections qu'il convient de développer pour permettre au laboratoire de répondre aux attentes du monde de la recherche en perpétuelle évolution (voir l'organigramme en Annexe 3).

Délégation à l'innovation (Ph. Jean-Pierre, Pr 06). Elle vise à répondre à un double enjeu. D'une part, accompagner les missions associées à l'enseignant-chercheur à la fois dans son action auprès des étudiants au cours de leurs parcours de futurs entrepreneurs innovants dans le cadre de leur Master ou de leur Thèse de

doctorat et dans la valorisation de ses travaux de recherche vers une valeur d'usage collective. D'autre part, renforcer l'inscription du CEMOI dans l'ambition territoriale guidée par la stratégie de spécialisation intelligente « S3 » donnant du sens aux investissements de la chaîne de valeur de la R&D et Innovation pour « La Réunion, fournisseur de solution durables et exportables ». L'action de la délégation visera plus précisément à stimuler l'esprit d'innovation par la mobilisation des membres du CEMOI autour de manifestations promouvant la démarche d'innovation (séminaires, conférences, semaines de l'innovation, concours,...), proposer des outils permettant aux membres du CEMOI de consolider leur compétence dans leur appréhension de la chaîne de valeur de la R&D, présenter et sensibiliser les membres du CEMOI (notamment les doctorants) aux enjeux associés à la S3, accompagner les porteurs de projets innovants dans leurs parcours ou dans leur mise en relation avec les structures d'accompagnement de l'innovation, accompagner les chercheurs dans leurs démarches de valorisation publique de leur travaux à l'extérieur de l'Université par la mobilisation des réseaux, des potentiels financeurs, des organisations territoriales,...

Délégation aux affaires doctorales (N. Moreau, Pr 05). Cette fonction est née du constat qu'une école doctorale interdisciplinaire, comme c'est le cas pour l'école doctorale SHS, ne peut pas techniquement et financièrement mettre en place des formations de spécialité pourtant indispensables pour les doctorants. La mission consiste donc principalement à identifier les besoins de formation et à les organiser au sein du laboratoire. Plus généralement, la personne référente participe à l'élaboration de la vie des doctorants au sein de l'unité et est chargée de faire l'interface avec l'école doctorale SHS (voir l'annexe 4.3.4).

Délégation à l'animation commune de la recherche (O. Ricci, MCF 05). Cette mission doit permettre d'apporter une réponse au problème du manque de synergie entre économistes et gestionnaires dans le domaine de la production scientifique. L'objectif ici est à la fois de réfléchir à la mise en place d'une ligne scientifique commune mais aussi de faire émerger la réalisation d'événements communs réguliers (séminaires, conférences, ouvrages collectifs, ...).

Délégation éthique et déontologie (N. Duran, MCF 06). Cette responsabilité est née de la prise de conscience récente au sein de la société scientifique française de l'importance de considérer les aspects liés à la discrimination (sous toutes ses formes), d'une part, et à l'intégrité scientifique, d'autre part. L'objectif est d'aboutir à terme à l'écriture d'une charte de bonne conduite et à l'introduction dans les statuts du laboratoire de clauses prenant en compte ces éléments fondamentaux.

Organigramme fonctionnel en annexe 3

- voir Annexe 3 -

1.2. Tableau des effectifs et moyens de l'unité¹

L'effectif du CEMOI n'a pas subi de bouleversements majeurs au cours du dernier contrat. Plus généralement, il est globalement stable depuis la création de l'entité (voir Tableau 1). Cette stabilité se retrouve également au niveau de chaque section même si la section 05 connaît une très légère progression depuis 2013. Le CEMOI compte aujourd'hui (au 30 juin 2018) 40 enseignants-chercheurs soit 23 membres en section 05 et 17 membres en section 06. De manière désagrégée, on recense 7 Professeurs, 3 HDR et 13 MCF en section 05 et 4 Professeurs, 1 HDR et 12 MCF en section 06. Il n'y a pas pour le moment de perspectives de création de postes dans un avenir proche. Sur ces 40 membres, 31 peuvent être considérés comme membre "permanent" (au sens de produisant selon le HCERES) soit un taux de produisant de

¹ Les éléments détaillés relatifs aux effectifs et aux moyens budgétaires du laboratoire sont regroupés dans les fichiers Excel « *Données du contrat en cours* » et « *Données du prochain contrat* ».

77,5%². Aux enseignants-chercheurs titulaires, s'ajoutent un Post-doc (Y. Moulan) recruté sur une convention FEDER opérationnelle depuis janvier 2018, et des membres "associés", dont certains participent aux activités scientifiques du laboratoire, le plus souvent sous la forme d'une collaboration durable avec des membres titulaires³, et d'autres (peu nombreux) relèvent de membres titulaires qui ne s'inscrivent plus dans une démarche de recherche.

Par ailleurs, au début 2018, on dénombre 17 doctorants (voir Annexe 6). Le nombre de doctorants a fortement diminué. Cela n'est pas dû à une chute des inscriptions puisque le nombre de primo doctorant est toujours sur une moyenne annuelle de 3 à 4. En fait, cela résulte de la combinaison de deux facteurs. Premièrement, les dispositifs d'encadrement et de suivi des thèses ont porté leur fruit dans la mesure où le nombre de soutenances a significativement augmenté sur la période 2013-2017 (voir Annexe 7). Deuxièmement, l'équipe qui a repris la direction de l'école doctorale depuis 2014 a introduit des critères permettant de rationaliser le recrutement en thèse (notamment la règle de 12/20 de moyenne générale sur le Master). Au total, le CEMOI est le plus gros laboratoire de recherches de l'Université de La Réunion en termes d'effectifs.

Tableau 1. Synthèse des effectifs du CEMOI, 2009-2018

	1/1/2009	30/6/2013	30/6/2015	30/6/2018
Section 05				
PR	4	5	6	7
MCF-HDR	3	3	3	3
MCF	14	12	13	13
Total section 05	21	20	22	23
Section 06				
PR	4	3	3	4
MCF-HDR	2	2	2	1
MCF	11	9	11	12
Total section 06	17	14	6	17
Total global	38	34	38	40
Doctorants	17	26	32	17

Source : Les auteurs.

² Une analyse synthétique de la performance de recherche du CEMOI est effectuée dans la section 3.

³ Pour une présentation des membres associés du laboratoire, se référer au site internet du CEMOI (<http://cemoi.univ-reunion.fr/>).

Concernant les moyens humains, le CEMOI ne dispose d'aucun appui affecté en termes de ressources BIATOS. A ce titre, notons la demande d'un IGE, conjointement effectuée avec le Centre de Recherches Juridiques (CRJ, le laboratoire regroupant les juristes de l'université de La Réunion), afin de réaliser l'activité de veille des appels à projets nationaux et européens et le montage de projets. En dépit du soutien du secrétariat de la FDE et de celui de l'IAE sur les questions comptables (voir l'organigramme fonctionnel en annexe 3), l'essentiel des tâches administratives liées à la gestion du laboratoire est assuré par le directeur et le directeur-adjoint (qui, notons-le, ne bénéficient d'aucune décharge d'enseignement, même minime, contrairement à ce que l'on observe dans la plupart des autres universités⁴). L'administration du site du laboratoire, essentiel pour la visibilité de l'unité, a d'abord été prise en charge par un collègue bénévole, Thierry Brugnon (PRCE au département d'économie), et repris depuis 2016 par un personnel administratif de la FDE, Coralie Verron. Le manque d'appui administratif constitue certainement l'une des difficultés majeures du laboratoire et le recrutement d'un ingénieur d'études, réclamé depuis 2010, est devenu une impérieuse nécessité. Cette difficulté se retrouve également du côté budgétaire. La dotation annuelle moyenne dans le cadre du contrat quadriennal est stable aux alentours de 28000/29000 euros, ce qui correspond à une faible dotation par tête de 725 euros sur la période du contrat en cours⁵.

Aussi, pour pouvoir mener à bien notre mission de recherche malgré tout, le laboratoire a toujours encouragé ses membres à se rapprocher et à s'inscrire dans une démarche de collaboration avec les potentiels bailleurs de fonds extérieurs, qu'ils soient issus du milieu institutionnel (Conseil Général, Conseil Régional, Ministère des Outre-Mer, Agence Française de Développement, ...) ou du monde socio-économique (CESER, Air Austral, Banques, ...). Au regard des montants obtenus, à savoir une dotation de 80000 euros en moyenne annuelle sur la période 2013-2017, ce sont bien les partenaires extérieurs qui permettent au CEMOI de fonctionner dans des conditions satisfaisantes.

1.3. Politique scientifique

La politique scientifique du CEMOI du contrat écoulé s'est inscrite dans la continuité de la direction précédente tout en introduisant des modifications pour tenir compte des recommandations de la dernière évaluation AERES mais aussi pour permettre une transition en douceur vers une nouvelle politique scientifique (voir la section 6) beaucoup plus ambitieuse et en phase avec les mutations du monde de la recherche à la fois territoriale, nationale et internationale.

Elle a d'abord fait le choix de la continuité, c'est-à-dire de développer à l'université de La Réunion une recherche académique de qualité en sciences économiques et en sciences de gestion, tout en privilégiant, dans la mesure du possible, les thématiques liées à l'océan Indien. L'ancrage aux thématiques régionales se justifie par la forte demande d'études et de conseils dans le domaine de l'économie et de la gestion provenant des acteurs et partenaires locaux, ainsi que par l'avantage relatif peu contestable dont bénéficie le CEMOI pour traiter ces problématiques en raison même de sa localisation. Pour atteindre cet objectif, la direction du laboratoire a renouvelé quatre souhaits : (1) inciter les enseignants-chercheurs à répondre aux appels à projets du Conseil Régional et du Conseil Général de La Réunion, du ministère de l'outre-mer et de la

⁴ Précisons que le Conseil d'Administration de l'université a voté en juillet 2017 une prime de 24 heures (équivalent TD) pour la direction des unités de recherche pour une entrée en vigueur en 2018.

⁵ Le calcul de cette dotation est le résultat de l'application d'une règle de calcul dont s'est doté l'établissement pour le calcul de la dotation des EA et UMR. Un volet de l'enveloppe est fléché sur les doctorants et dépend du poids des doctorants du CRJ par rapport à l'ensemble des doctorants de l'UR. Un autre volet de l'enveloppe est fléché sur les EC et dépend notamment du nombre de chercheurs de l'EA, du nombre de publiants de l'EA au sens de HAL, du nombre de thèses soutenues, du coefficient affecté au domaine (1 pour SHS contre 1,5 ou 2 et STS) et du coefficient affecté à la nature de l'équipe (1 pour EA ; 1,5 pour UMR)

fédération de recherche OSOI (Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien) (voir Annexe 4.2.), (2) encourager les collaborations avec le Cirad Réunion, dont les recherches sur le développement agricole local ont souvent une dimension socio-économique et environnementale susceptible d'intéresser les chercheurs du CEMOI, (3) rappeler à chacun la nécessité de publier dans des revues référencées par l'HCERES pour être considéré comme membre permanent du CEMOI (conformément aux statuts du laboratoire adoptés en 2010 et présentés dans l'annexe 5), et (4) continuer la démarche d'organisation de colloques à la fois académiques et appliqués au contexte local (voir Annexe 4.1).

Comme l'avait déjà montrée la précédente auto-évaluation, confirmée par les appréciations de l'AERES, cette ligne scientifique n'a pas réussi à enclencher une dynamique satisfaisante de production à l'échelle individuelle (pas suffisamment de publiants) et à l'échelle collective (pas de vraies synergies entre économistes et gestionnaires) malgré une progression significative par rapport à l'exercice 2008-2013 (voir le bilan quantitatif 4.1.2). Elle n'a pas réussi non plus à créer un véritable engouement pour la recherche académique sur les thématiques territoriales. En effet, le caractère souvent perçu comme exotique des recherches « indianocéaniques » les rend souvent difficiles à publier dans les meilleures revues d'économie et gestion. En réalité, ce qu'il manque au CEMOI c'est une réelle identité scientifique sur laquelle elle pourra bâtir des avantages comparatifs lui donnant une place à part entière dans le paysage scientifique national. L'équipe de direction qui a pris les rênes du laboratoire en septembre 2013 en était déjà consciente. Néanmoins, le choix d'une transition en douceur a été retenu pour plusieurs raisons : (1) jusqu'à très récemment, le mode de recrutement des professeurs reposait sur l'agrégation, un dispositif ne permettant pas de mettre en place une politique de recrutement thématique, (2) l'éclatement des thèmes de recherche rendait particulièrement compliqué l'instauration d'un consensus sur les quelques domaines à mettre en avant comme prioritaires, (3) la difficulté de briser le mur psychologique sur la non valorisation académique des travaux sur la zone océan Indien.

Toutefois, transition en douceur ne signifie pas *status quo*. Aussi, pour dessiner les contours de cette identité propre au CEMOI, il a été décidé d'adopter une approche "bottom up" en laissant les forces endogènes du laboratoire fonctionner librement avec pour seule recommandation la formation de regroupements autour de thèmes fédérateurs inconnus *a priori*. Ainsi, sur la période 2013-2017, deux mouvements se sont clairement installés sur une base durable. Premièrement, de nombreux chercheurs ont répondu aux appels à projets issus de la stratégie de spécialisation intelligente (S3) de la Région Réunion. Parmi les cinq axes définis par l'institution régionale (la bio-économie en milieu tropical, l'énergie et l'environnement dans le cadre de la transition énergétique, le tourisme durable, l'économie des talents et de l'humain visant à renforcer le capital humain, et le numérique), le tourisme durable et l'énergie/environnement ont fortement mobilisé les membres. Deuxièmement, des groupes de recherches thématiques se sont constitués dans chacune des deux sections, cinq en section 05 (économie et gestion de l'eau, économie du travail et de la famille, contraintes et stratégies de développement en contexte insulaire, analyse des stratégies d'adaptation face aux risques naturels, économie et politique monétaire), et quatre en section 06 (Gestion des ressources humaines, marketing, finance et systèmes d'information). Nous verrons dans la section 6 sur le projet futur que cette stratégie a permis de faire émerger un petit nombre de thématiques fédératrices (développement soutenable en milieu insulaire, évaluation des politiques publiques, et stratégies et décisions), lesquelles remplissent le double objectif de l'identité scientifique et du mélange opérationnel entre économistes et gestionnaires. Cette nouvelle structuration thématique de la recherche, adoptée en décembre 2017, devrait produire les résultats attendus d'ici un ou deux ans, et permettre d'apporter une réponse à la recommandation de l'AERES selon laquelle "le projet gagnerait à clarifier le positionnement de l'unité par rapport aux objectifs de la politique territoriale de la recherche, et l'espace octroyé dans la stratégie scientifique aux travaux ne relevant pas de ces objectifs mais pouvant participer à la visibilité nationale et internationale de l'unité".

Bien évidemment, pour préparer ce changement de cap dans la politique scientifique, il était également nécessaire de revoir en profondeur la stratégie en matière de formation des doctorants comme suggéré par l'AERES⁶. Dans ce domaine, la direction pouvait s'appuyer sur la recommandation avisée du comité d'experts proposant plusieurs suggestions : (1) "l'introduction d'un processus de suivi des travaux de thèse (comité de thèse) et d'analyse des abandons", (2) "une politique plus ambitieuse en termes de nombre de soutenances, de participations à colloques et de publications des doctorants", (3) "l'introduction de cours de spécialité (en profitant par exemple de la présence des professeurs invités)". En fait, au cours du contrat qui vient de s'écouler, le CEMOI a non seulement pris en considération ces éléments mais est allé bien au-delà. Premièrement, nous avons mis en place des comités de suivi de thèse dès 2014, d'abord pour les doctorants jugés en difficulté, avant de généraliser le principe à toutes les thèses en conformité avec la réglementation récente. Deuxièmement, dès 2013, une journée doctorale annuelle a été instaurée dont l'objectif pour les doctorants est de présenter un état d'avancement de leur travail devant un public composé de doctorants et de chercheurs confirmés. Ce séminaire permet le repérage des étudiants en difficulté. Troisièmement, une partie significative du budget a été consacrée aux doctorants pour financer des missions et des frais de publication (en moyenne deux déplacements par an avec l'aide de l'école doctorale SHS). Quatrièmement, le Master "Economie appliquée" a été restructuré de manière à mieux préparer les futurs candidats au doctorat et un module de formation spécifique sera introduit dès l'année universitaire 2018-2019 en première année de thèse. Cinquièmement, une collaboration sur une base stable existe entre le CEMOI et des universités étrangères, nous permettant de faire venir régulièrement des professeurs invités. Sixièmement, un partenariat a été instauré avec l'université catholique de Madagascar depuis 2016, nous offrant la possibilité d'accueillir chaque année les meilleurs étudiants malgaches dans le Master "Economie appliquée", lesquels poursuivent ensuite en thèse. Dernièrement, une délégation aux affaires doctorales a été créée fin 2017 pour organiser et structurer la formation doctorale au sein de l'unité.

Les premiers résultats en termes de performance à la fois quantitatives et qualitatives n'ont pas tardé à venir (voir les annexes 4.3.2 et 4.3.3). Sur le plan quantitatif, le nombre de thèses soutenues a explosé passant de 5 sur la période 2008-2012 à 16 sur la période 2013-2017 avec une durée de thèse en moyenne de 5 années. Par ailleurs, la plupart des lauréats sont arrivés à la soutenance avec des publications (de bon niveau pour un certain nombre d'entre elles). Sur le plan qualitatif, les sujets traités par les thèses récentes sont globalement en accord avec les axes stratégiques validés par l'assemblée générale de décembre 2017, des axes qui entreront pleinement en action lors du prochain contrat. Le partenariat avec l'Université Catholique de Madagascar semble aussi avoir porté ses fruits puisque trois doctorants malgaches font aujourd'hui leur thèse au sein du CEMOI, ce qui permet de compenser partiellement une crise des vocations au niveau local.

Toutefois, une politique doctorale volontariste doit s'accompagner d'un encadrement (sur le plan quantitatif) à la hauteur des objectifs. Dans ce domaine, l'unité doit encore faire des efforts pour améliorer son stock de chercheurs habilités à diriger la recherche. Le laboratoire ne compte à ce jour que 15 personnes titulaires d'une HDR. Seulement une HDR a été passée depuis 2013, c'est trop peu. L'accompagnement des membres du CEMOI à préparer une HDR fera donc partie des priorités du prochain contrat.

Enfin, la politique de la nouvelle direction s'est attachée à réaffirmer et à renforcer la position géographique stratégique du CEMOI comme étant le seul laboratoire d'économie et de gestion français et européen de la Zone océan Indien⁷. Ainsi, au-delà de son intégration académique, le laboratoire accorde une part significative de son activité à l'expertise et à la diffusion des savoirs produits. Les membres répondent régulièrement aux diverses sollicitations (rapports, conférences, réflexions thématiques, ...) émanant des institutions locales (Conseil Régional, Conseil Général, intercommunalités, mairies, ...) et acteurs du monde

⁶ Une présentation détaillée de notre politique de formation à et par la recherche est fournie dans l'annexe 4.3.

⁷ Un état des lieux complet des liens que le CEMOI entretient avec son environnement socio-économique est proposé dans l'annexe 4.2.

socio-économique (syndicats, banques, CESER, ...). Dans ce domaine, le CEMOI accorde une importance particulière au travail de vulgarisation des résultats scientifiques, en témoigne la mise en place depuis janvier 2015 de “la lettre du CEMOI”. Cette série de publications a pour objectif de proposer une analyse scientifique succincte d'un sujet d'actualité qui touche La Réunion et plus généralement le bassin Océan Indien, tout en rendant les enseignements qui en découlent accessibles à un public non spécialisé. Elle s'adresse par conséquent à un large public (Chercheurs, professionnels, responsables politiques, étudiants, journalistes, ...). Ce positionnement régional s'accompagne également d'un investissement important dans l'intégration de réseaux nationaux. Le laboratoire fait partie depuis 2016 de l'association ATOM (ATelier sur les Outre-Mer), laquelle regroupe des chercheurs ultramarins, métropolitains et canadiens autour des problèmes économiques rencontrés par les territoires ultrapériphériques. Le laboratoire a également intégré depuis 2017 la fédération TEPP (Travail, Emploi et Politiques Publiques), laquelle bénéficie d'une aura nationale forte dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques.

La réflexion qui vient d'être proposée sur la stratégie scientifique permet de dresser le profil d'activités du CEMOI (voir Tableau 2). On peut considérer que 55% de l'activité de recherche des enseignants-chercheurs du CEMOI, considérée dans sa globalité, concerne la recherche académique (production d'ouvrages, d'articles destinés à être publiés dans des revues scientifiques, préparation d'interventions dans les colloques et autres manifestations académiques, organisation de colloques, ...) (voir Annexe 4.1 pour le détail). Le pourcentage avancé est évidemment une moyenne : pour bon nombre de chercheurs du CEMOI, la production académique constitue près de 100% de l'activité de recherche. La part consacrée aux interactions avec l'environnement est évaluée à 20% (études, rapports et expertises réalisées pour des partenaires publics ou privés, rédaction d'articles de vulgarisation ou de débats, interventions de membres du laboratoire dans des manifestations non académiques ou dans les médias (voir Annexe 4.2 pour le détail des activités dans ce domaine). L'appui à la recherche (évalué à 10%) correspond au temps passé par certains membres dans les différentes instances universitaires de pilotage (Conseil Scientifique, bureau du Conseil Scientifique, Comité de pilotage de l'OSOI, Conseil de l'Ecole Doctorale, Conseil d'unité, ...) ⁸. Enfin, le temps consacré à la formation par la recherche a été évalué à 15% du total (encadrement des doctorants, mise en place de parcours recherche au sein des Master 2 d'économie et de gestion, enseignements aux doctorants, participation aux séminaires doctoraux et au comité du suivi de thèse).

Tableau 2. Profil d'activité du CEMOI

Unité	Recherche académique	Interactions avec l'environnement	Appui à la recherche	Formation par la recherche	Total
Ensemble	55%	20%	10%	15%	100%

Source : Les auteurs.

⁸ Au 30 juin 2018, concernant l'école doctorale Alexis Parmentier (Pr 05) est directeur et Ph. Jean-Pierre (Pr 06) et J.F. Hoarau (Pr 05) sont membres du Conseil. Concernant l'OSOI, F. Hermet (MCF 05) et J.F. Hoarau (Pr 05) sont membres du Comité de pilotage. Concernant la Commission Recherche, Alexis Parmentier, O. Ricci et D. Diakité sont membres élus. Concernant la Commission Formation et Vie Universitaire, Y. Croissant (Pr 05) et Z. Mehoumoud Issop (MCF 05) sont membres élus. Concernant le Conseil d'Administration, Ch. Dubrulle (MCF 06) et K. Angue (MCF 06) sont membres élus.

2. Présentation de l'écosystème recherche de l'unité

De par le peu de moyens financiers et humains dont disposent le CEMOI, sa capacité à s'impliquer et à tirer parti des opportunités proposées par son écosystème recherche est fondamentale. C'est assurément cette compétence qui a permis et permettra au laboratoire de mener à bien malgré toutes ses missions de recherche dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint. L'implication du CEMOI se fait à plusieurs niveaux.

L'intégration aux composantes de la Faculté de Droit et d'Économie et de l'IAE

Les membres du CEMOI sont officiellement rattachés à la Faculté de Droit et d'Économie pour les économistes et à l'IAE pour les gestionnaires. Le laboratoire ne dispose pas de locaux propres et doit donc compter sur la bienveillance des directions de ces composantes. L'aide des composantes se retrouve à deux niveaux. D'abord, elle est présente grâce à la mise à disposition des infrastructures foncières (les bureaux, salles informatiques, bibliothèques spécialisées) et matérielles (imprimantes, petites fournitures de bureaux). Ensuite, elle s'opère sur le plan administratif avec la mise à disposition de personnels BIATSS pour aider la direction du CEMOI dans quatre domaines particuliers : (1) les aspects liés à la gestion du budget (Nadine Rivière), (2) l'organisation technique des conférences (Karine Leygoute), (3) le suivi des missions des chercheurs (Isabelle Elisabeth), et (4) la gestion du site web du laboratoire (Coralie Verron).

La participation à l'école doctorale SHS (Sciences Humaines et Sociales)

L'École Doctorale (ED) 541 s'appuie sur et collabore avec huit unités de recherche implantées à La Réunion. Cette ED interdisciplinaire englobe un périmètre thématique très vaste : la littérature, le droit, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, les langues, l'économie ou encore la gestion. L'implication de membres du CEMOI dans l'ED se fait à plusieurs niveaux. Alexis Parmentier a été directeur-adjoint de l'ED entre avril 2013 et avril 2016 et occupe la fonction de directeur depuis. Le CEMOI comporte deux représentants enseignants-chercheurs titulaires au conseil de l'ED (Philippe Jean-Pierre et Jean-François Hoarau) qui ont chacun un suppléant (Alexis Parmentier et Patrick Valéau). Mme Cornelia Sandulache est également une représentante doctorante très active au sein du conseil depuis 2016⁹. Ces représentants participent aux 4 réunions annuelles du conseil de l'ED et les représentants enseignants-chercheurs réalisent notamment des rapports sur les dossiers des candidats aux contrats doctoraux et allocations régionales de recherche. Le conseil du CEMOI étudie en outre les demandes de co-financement de colloques des doctorants du CEMOI qui sont étudiées par le conseil de l'ED (2 à 3 campagnes annuelles d'aide aux financements de colloques des doctorants sont organisées par l'ED). Certains membres du CEMOI ont également joué un rôle actif dans certaines manifestations organisées par l'ED (notamment Alexis PARMENTIER comme organisateur des Doctoriales 2014 et co-organisateur des Doctoriales 2016 et 2018 et du concours « Ma thèse en 180s » depuis 2016, Philippe Jean-Pierre comme intervenant aux Doctoriales 2014 et 2016 et Patrick Valéau comme membre du jury du concours MT180s en 2018). Enfin, Nicolas Moreau est invité à chaque conseil d'ED depuis novembre 2017 en sa qualité de référent aux affaires doctorales de l'unité de recherche. Il contribue ainsi activement aux réflexions récentes qui s'opèrent au sein du conseil sur les formations disciplinaires à proposer aux doctorants. Une présentation détaillée des actions de l'ED en direction des doctorants est proposée dans l'annexe 4.3.4.

⁹ Notons que des élections de renouvellement des membres doctorants auront lieu le 3 mai avec la perspective d'avoir deux représentants du CEMOI.

La participation à l'Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien (OSOI)¹⁰

L'OSOI, créé en 2010, est une fédération de recherches réunissant des chercheurs spécialistes de droit, économie, gestion, sciences humaines, sciences sociales, sciences de l'éducation, littérature, de l'Université de La Réunion. L'équipe de l'Observatoire regroupe six unités de recherches (plus de 150 chercheurs), dont le CEMOI, et tisse un important réseau de partenariats internationaux. Il se présente comme un laboratoire d'idées et un pôle de réflexions sur les questions liées à l'espace Océan Indien, organisé autour de trois axes (Risque et Développement, Territoires et Mobilité, Pouvoirs et Réseaux). Le CEMOI participe activement au fonctionnement de cette fédération puisque quatre de ses membres, François Hermet et Jean-François Hoarau en qualité de membres titulaires et Alexis Parmentier et Sabine Garabedian en qualité de membres suppléants, font partie du comité de pilotage de l'observatoire lequel se réunit trois à quatre fois par an. Un cinquième membre, Jean-Inel Olivar (doctorant 06), devrait intégrer le comité de pilotage après les élections d'avril 2018. Les membres du CEMOI répondent aussi régulièrement aux appels à projets formulés par la fédération ce qui permet d'apporter une contribution financière significative aux différentes conférences portées par le laboratoire.

La participation à la gestion administrative de la recherche au niveau de l'établissement

Le CEMOI a fait le choix lors des élections du renouvellement des conseils centraux de l'Université de La Réunion en 2016 d'être présent massivement au sein de ces conseils et en particulier au sein de la Commission Recherche. Ainsi, Cinq membres ont été élus, à savoir Alexis Parmentier, Dominique Lepelley (démissionnaire depuis pour cause de départ à la retraite), Jean-François Hoarau (démissionnaire depuis pour cause de changement de statut), Olivia Ricci, et Daouda Diakité. Cette implication permet à l'unité d'être informée en temps réel des choix de la direction de l'université en matière de stratégie scientifique.

Le recours aux services centraux de l'université

N'ayant pas dans les rangs du CEMOI des ingénieurs d'étude ou de recherche, le laboratoire n'a pas les moyens de proposer à ses chercheurs une veille sur le suivi des sources de financement des projets de recherche. Nous faisons donc appel aux services du pôle recherche de l'Université de La Réunion pour (1) la diffusion de l'information scientifique et technique régionale, nationale et européenne (appels à projets, subventions, bourses...), (2) un appui dans le cadre de l'élaboration et la gestion administrative et financière des projets de recherche et (3) la valorisation des résultats dans le cadre de partenariats avec le monde économique. Ces différents services d'appui à la recherche sont récents ce qui explique le peu de retombées pour le moment en termes de réalisations concrètes. Néanmoins, quelques projets aboutis doivent être soulignés : deux projets FEDER (Renov-Risk et Migration) et trois bourses CIFRE.

Il convient d'ajouter la mobilisation de la Direction des Usages du Numérique (DUN) sur le volet de la valorisation des manifestations (captation et diffusion sur la chaîne youtube de l'établissement) et du Service communication sur le volet des communiqués de presse autour de manifestations ainsi que sur le volet de l'organisation de celles-ci et de leur couverture médiatique au plan local. Enfin, l'unité a pu aussi compter sur l'appui de la Direction des Relations Internationales (DRI) pour le montage du projet Mobilité internationale de crédits (Erasmus +) par lequel plusieurs étudiants malgaches ont pu venir étudier en M1/M2 (EA) et poursuivre en thèse, et à des enseignants-chercheurs du CEMOI de donner des cours à l'Université Catholique de Madagascar. La DRI a également mis en place la Bourse d'excellence de M2 dont bénéficie un étudiant malgache (master EA). Enfin, elle lance chaque année des appels à projets qui

¹⁰ Tous les éléments concernant l'OSOI sont disponibles à l'adresse <http://osoi.univ-reunion.fr/>.

permettent aux membres de l'unité de trouver un complément de financement pour l'organisation d'un colloque international.

L'adhésion à des réseaux de recherches nationaux

Récemment, le CEMOI s'est lancé dans une démarche d'ouverture en rejoignant des réseaux de recherche à dimension nationale.

En premier lieu, le laboratoire est membre fondateur depuis 2015 (avec d'autres laboratoires d'économie et gestion des outre-mer français) de l'**Atelier d'analyse des économies d'outre-mer (ATOM)**. L'ATOM est une association au titre de la loi 1901 qui regroupe principalement des universitaires ayant leurs travaux de recherche sur les territoires d'outre-mer. Il a principalement pour mission d'analyser les politiques économiques et plus généralement de constituer une plateforme de réflexion et de discussion autour de questions économiques sur les outre-mer. Il aspire à servir de lieu d'échange entre intellectuels mais aussi de vulgarisation pour le grand public. Le fonctionnement de l'Atelier est double et porte sur deux types de production : (1) les membres étudient les questions économiques en rédigeant des *Notes économiques* publiées sur le site de l'association, des notes que les membres sont invités à valoriser et à diffuser dans leur territoire, (2) des rencontres sont organisées de manière alternative dans les différents territoires d'outre-mer pour échanger lors de colloques ouverts au public. Trois colloques ont pour le moment été organisés : (1) sur le thème du « développement des économies d'outre-mer » (le 20 mai 2016 en Guadeloupe), (2) sur le thème « Les Territoires ultra-marins : des économies compétitives ? » (le 26 mai 2017 à La Réunion), et (3) sur le thème « Transformations sociodémographiques et enjeux environnementaux : quel développement durable pour les territoires d'outre-mer ? » (les 24 et 25 mai 2018 en Martinique). La participation des chercheurs du CEMOI dans ce réseau leur procure une visibilité auprès des décideurs politiques de l'outre-mer et au niveau national, préalable nécessaire pour pouvoir répondre à des appels à projets d'envergure ou à des demandes d'expertise.

En second lieu, le CEMOI a intégré la **fédération Travail Emploi et Politiques Publiques (TEPP)** en juillet 2017. La fédération TEPP du CNRS est une fédération pluridisciplinaire de recherche et constitue l'un des principaux opérateurs d'évaluation de politiques publiques en France. Elle rassemble aujourd'hui 10 laboratoires de recherche (de 9 universités), 200 enseignants-chercheurs et 130 doctorants et post-doctorants (essentiellement économistes, sociologues et gestionnaires). Le projet de TEPP est de répondre à la demande d'évaluation d'impact à l'aide de technologies avancées, combinant modélisations théoriques, expériences contrôlées et évaluations qualitatives¹¹. Ponctuellement, à travers la présence de certains de ses membres dans divers comités de suivi, elle participe également à la conception d'enquêtes statistiques de dimension nationale. Cette intégration du CEMOI est évidemment une chance pour notre équipe de recherche qui, à l'instar du territoire, est marquée du sceau de l'isolement géographique. Premièrement, d'un point de vue matériel, elle permet aux membres du CEMOI d'accéder à l'ensemble des ressources de TEPP, ce qui inclut notamment un accès à des équipements de recherche dédiés¹², avec la plateforme de recherche "CELESTE" localisée dans les locaux de l'université de Paris-Est-Marne-la-Vallée à l'occasion de séjours de recherche, la mise à disposition de ressources bibliographiques nouvelles (notamment bibCnrs) et la participation aux différentes écoles thématiques qui sont organisées régulièrement par la fédération. Deuxièmement, elle permet à des enseignants chercheurs de l'Université de La Réunion de bénéficier de l'expertise de certaines

¹¹ Elle réunit un ensemble de compétences, en matière d'évaluation des politiques publiques, extrêmement vaste avec les techniques qualitatives, les méthodes quantitatives traditionnelles, la microéconométrie de l'évaluation, l'expérimentation aléatoire et les analyses plus structurelles (théories / calibrations / simulations).

¹² Se reporter à l'annexe 2.

personnalités de premier plan dans le montage de projets ayant une finalité locale¹³. Cet appui se retrouve aussi sur les possibilités d'une réponse commune aux demandes des institutions locales pour lesquelles les membres du CEMOI n'ont pas forcément les compétences nécessaires (par exemple, une évaluation de l'efficacité des politiques publiques visant à développer l'insertion des travailleurs handicapés sur le territoire de La Réunion), ou encore de renforcement de notre politique de professeur invité à travers le DU "Dialogue Social Territorial", piloté un membre du CEMOI (Michel Paul), pour lequel les besoins de formation et les attentes locales sont particulièrement importants.

3. Produits et activités de recherche (pour l'unité puis par équipe ou thème)

3.1. Bilan scientifique

Le bilan de la production scientifique du laboratoire de l'exercice 2013-2018 se fait en deux temps. En premier lieu, une présentation fine (membres, partenaires, questions soulevées, soutenabilité) des axes de recherche, pris individuellement, est effectuée. En second lieu, une analyse synthétique de la performance à la fois globale et désagrégée (par axe et par section) est proposée en comparaison par rapport à la période d'évaluation précédente (2008-2013). Elle servira notamment à éclairer la reconfiguration de la politique scientifique pour les années à venir.

Présentation et analyse qualitative des axes de recherche

AXE 1. Régions, croissance et développement

Nul ne conteste aujourd'hui l'importance des dimensions de l'espace et de localisation sur les dynamiques de croissance et de développement. Il ne peut y avoir de vie économique sans territoire. La « non neutralité » de l'espace est encore plus évidente dans le cadre des pays en développement et insulaire. Une large partie des membres (principalement économistes) du laboratoire ont choisi d'inscrire leurs travaux de recherche dans cet axe. Trois thématiques ont été particulièrement investies, à savoir l'analyse des dynamiques régionales, le développement durable et la gestion des ressources naturelles, et l'évaluation des politiques publiques. Précisons que les indicateurs de performances montrent que cet axe est animé par un réel dynamisme que ce soit en termes de publications (voir Graphique 5) ou de thèses encadrées.

L'analyse des dynamiques régionales

Liste des membres impliqués : S. Blancard (Pr 05, membre associé), M. Goujon (MCF-HDR 05, membre associé), F. Hermet (MCF 05), J.-F. Hoarau (Pr 05), Ph. Jean-Pierre (Pr 06), Z. Mehoumoud Issop (MCF 05), S. Rey (Pr 05, membre associé), S. Svizzero (Pr 05).

Thèses soutenues ou en cours : L. Didier (05), C. Goavec (05), I. Fontaine (05), D. Perrain (06), R.J. Razafindravasolonirina (05).

Partenaires : AFD, Air Austral, ATOM, CIRAD, Région Réunion

De nombreux travaux, essentiellement macroéconomiques, se sont penchés sur l'identification des dynamiques de convergence ou de divergence au sein du monde en développement avec un focus sur les

¹³ A ce titre, on pourra noter la réponse à un appel à projet du FEJ sur l'évaluation des projets OUTRE MER « Essaimage DOM » (APDOM5) ou encore la constitution d'une équipe internationale pour la réponse à un appel d'offre européen sur la gestion de l'eau.

petites économies insulaires. Le constat global de la présence de fortes disparités dans l'évolution des trajectoires de croissance a conduit certains chercheurs à mettre en avant les concepts de vulnérabilité et de résilience. Plusieurs questions ont été abordées. Comment mesurer de manière robuste le niveau de développement et de bien être atteint par un pays en développement ? Existe-t-il des profils particuliers de vulnérabilité économique et environnementale ? La vulnérabilité est-elle un facteur de fragilité économique ? Une économie structurellement vulnérable est-elle condamnée au sous-développement ? L'ouverture internationale, à travers le commerce de biens, le tourisme et les flux migratoires et de capitaux, est-elle un facteur de résilience ? Quelle est la place de du secteur agricole dans le processus de développement économique¹⁴ ? Pour répondre à ces différentes interrogations, la méthode retenue a été très souvent empirique à travers la mobilisation des techniques quantitatives (indicateurs synthétiques, économétrie, optimisation linéaire, simulations, ...). Au final, même si les objets d'étude sont divers et variés, globalement le groupe des petites économies insulaires semble tenir une place préférentielle et pourrait devenir à terme une thématique à part entière du laboratoire.

Parallèlement, une autre série d'études a choisi de se concentrer sur les causes historiques de la croissance et du développement à travers une analyse des faits datant de la préhistoire et de l'histoire ancienne. Outre l'utilisation d'outils et concepts standards de la microéconomie et de la macroéconomie, ces travaux comportent une forte dimension interdisciplinaire. Ils s'appuient donc également sur des analyses et approches anthropologiques, historiques, archéologiques et sociologiques et, dans une moindre mesure, sur des outils et concepts relevant de la démographie, de l'écologie, de la biologie (des plantes et des animaux) et de la génétique (des populations).

Le développement durable et la gestion des ressources naturelles

Listes des membres impliqués: O. Ricci (MCF 05), S. Garabedian (MCF 05), J. Baddour (MCF 05), F Huet (MCF 05), M. Paul (MCF 05), D. Diakitè (MCF 05)

Thèses en cours: A. Genave (05), A. Narindranjanahary (05), A. Gaudieux (05), A. Razafindrabe (05)

Partenaires : AFD, Région Réunion, Office de l'eau

Cet axe du laboratoire s'inscrit dans un contexte de prise de conscience des enjeux environnementaux, économiques et sociaux du développement durable. L'Accord de Paris, signé à l'issue de la COP 21 en décembre 2015 et entré en vigueur en novembre 2016, constitue le signal fort d'une modification profonde de nos modes de production et de consommation des ressources naturelles pour lutter contre le réchauffement climatique.

L'une des problématiques étudiée par les chercheurs de cet axe est la transition énergétique qui passera par une exploitation plus responsable des ressources fossiles, le développement des énergies renouvelables et des technologies de capture et de séquestration du dioxyde de carbone. Plus spécifiquement dans les territoires insulaires, les études de prospective menées s'intéressent à la façon la plus optimale de parvenir à l'autonomie énergétique à La Réunion. Les chercheurs se sont intéressés également à l'évaluation macroéconomique des politiques de lutte contre le réchauffement climatique.

¹⁴ Précisons que le volet agricole fait l'objet d'une collaboration entre le CEMOI et le CIRAD, laquelle a démarré en 2002, avec des travaux sur l'amélioration de l'efficacité technique, environnementale et socio-économique des exploitations et des filières d'élevage. Celle-ci se fait principalement à travers la co-direction de thèses sur la question agricole. Par ailleurs, Le CEMOI est depuis 2012 membre du Réseau international « ARCHE_net » piloté par le CIRAD Réunion. Ce réseau réunit des partenaires australiens, sud-africains, malgaches, comoriens, indiens et mozambicains et réfléchit aux stratégies d'adaptation des systèmes d'élevages aux contraintes agro-écologiques et socio-économiques dans le sud-ouest de l'océan Indien.

Les problématiques environnementales ont également été étudiées sous l'angle microéconomique. Les ménages sont générateurs de pressions sur l'environnement au travers de leur mode de vie et de consommation (gestion des déchets, consommation d'énergie et d'eau dans les logements). Des études ont été menées sur la demande d'eau des ménages réunionnais et sur la précarité énergétique des ménages français dans leur logement afin d'enrichir notre compréhension sur les préférences des ménages en matière d'énergie et d'eau.

L'évaluation des politiques publiques

Liste des membres impliqués : F. Alivon (MCF 05), Y. Croissant (Pr 05), D. Diakité (MCF 05), S. Garabedian (MCF 05), J-F Hoarau (Pr 05), F. Huet (MCF 05), A. Jacques (MCF 05), Z. Mehoumoud Issop (MCF 05), N. Moreau (Pr 05), A. Parmentier (Pr 05), M. Paul (MCF 05), P. Valéau (Pr 06).

Thèses soutenues ou en cours : L. Didier (05), I. Fontaine (05), J. Gardody (06), A. Genave (05), A. Narindranjanahary (05), D. Rakotomala (05)

Partenaires : fédération de recherche TEPP-CNRS, Région Réunion, Préfecture de La Réunion, CNFPT, IRT, Air Austral, Mairie de Saint-Denis, Rectorat de La Réunion, Chambre régionale d'Economie sociale, Université Catholique de Madagascar.

Le resserrement des contraintes budgétaires impose une forte pression à l'évaluation des politiques publiques dans tous les domaines. Les décideurs publics se doivent en effet de repenser leur intervention en s'appuyant sur des évaluations d'impacts des dépenses effectuées et à envisager dans le futur. Impératif de l'action publique, l'évaluation est un domaine de recherche en forte expansion dans lequel plusieurs chercheurs du CEMOI se sont impliqués.

Les politiques publiques et leur évaluation sont en effet au cœur des recherches de nombreux membres qui cherchent à affronter les défis particulièrement aigus que doit relever La Réunion, notamment dans les domaines de l'emploi, de l'éducation et de l'environnement, pour lesquels les attentes sociétales sont fortes. L'île est en effet frappée par un chômage élevé, un fort taux de pauvreté et un décrochage scolaire important. Le développement économique de la Réunion pose en outre des questions sociales et environnementales aux enjeux forts, au premier rang desquelles figurent la transition énergétique (production d'électricité notamment), le problème de la « vie chère » avec l'accès à des biens essentiels, les défis sanitaires avec la qualité de l'eau ou encore les sérieux problèmes de transports. A ce titre, il existe un lien fort entre cette thématique et celle portant sur le développement durable et la gestion des ressources naturelles présentée plus haut.

Ainsi, les thématiques étudiées par les chercheurs de l'axe sont multiples : économie du travail et de l'emploi, économie de l'éducation, politiques de croissance, économie du développement et micro-évaluation, économie des transports et problèmes de mobilités, économie de l'environnement et de l'énergie ou encore le changement organisationnel et la dynamique des organisations. Les membres du CEMOI qui s'inscrivent dans ce sous axe disposent également de compétences couvrant un spectre très large d'un point de vue méthodologique : la maîtrise de multiples modèles théoriques, de méthodes macro et micro-économétriques, de simulations numériques mais aussi de méthodes plus qualitatives (entretiens semi-directifs par exemple) sont ainsi représentées¹⁵.

Enfin, précisons que ce sous axe de recherche est ouvert sur la zone océan indien car plusieurs doctorants (malgaches et mauriciens) travaillent avec leurs directeurs de thèse sur des problématiques en lien avec la

¹⁵ Les membres du CEMOI réalisent leurs évaluations à l'aide de logiciels mathématiques et statistiques aussi divers que R, SAS, Stata, Eviews, Gauss, Mathematica ou Matlab. Ils développent des programmes avec R et SAS en open source pour l'ensemble de la communauté scientifique accessibles à l'adresse : <http://cemoi.univ-reunion.fr/econometrie-avec-r-et-sas/>.

zone et que des projets d'études croisées de La Réunion et d'autres zones françaises devraient bientôt démarrer avec des chercheurs de la fédération TEPP-CNRS (Travail-Emploi-Politiques-Publiques).

AXE 2. Management et gestion des risques

L'axe 2 concerne essentiellement des chercheurs de 6ème section. L'entreprise et l'organisation, sous tous leurs aspects managériaux, sont l'objet d'analyse de cet axe. Il porte sur la conduite des organisations et la façon dont les différentes fonctions d'entreprise peuvent implémenter les lignes définies par la direction stratégique générale. La manière dont l'équipe du CEMOI aborde ces problématiques combine deux approches complémentaires. La première se focalise sur les spécificités des entreprises et de leurs modes de gestion dans un contexte insulaire ultra-périphérique. La seconde tente de contribuer à une connaissance plus universelle en prenant les échantillons réunionnais comme un cas d'étude parmi d'autres. La production globale (publications et communications) a augmenté à la fois en volume et en qualité. Du côté des publications scientifiques, l'activité en volume a légèrement ralenti par rapport à l'exercice d'évaluation précédent. Toutefois, l'aspect qualitatif a progressé avec des articles parus dans des revues de rang plus élevés et des publications en anglais plus nombreuses. Cet axe se décline suivant les thématiques correspondant aux différents thèmes des sciences de gestion que sont la Gestion des Ressources Humaines, la Finance et le Marketing.

Management et GRH

Liste des membres impliqués : P. Valéau (Pr 06), M. Boyer (Pr 06), V. Moisson (MCF 06), G. Gardody (MCF 06), C. Dubrulle (MCF 06)

Thèses soutenues ou en cours : G. Gardody (06), P.Y. Boyer (06)

Partenaires : ANDRH

Les recherches en GRH du CEMOI combinent un éventail relativement large de thématiques et de méthodologies. Une partie des recherches engagées examine, suivant des méthodes quantitatives, les effets des pratiques RH dites progressives telles que la reconnaissance, l'autonomie, la formation, la gestion des carrières ou encore l'équité salariale. Un second partenariat avec l'Association des DRH de la Réunion a permis d'étendre l'étude des pratiques progressives à des entreprises industrielles variées. Parmi les autres thématiques du CEMOI en GRH, on citera les travaux de Virginie Moisson sur la santé au travail et ceux de Jérôme Gardody avec une thèse sur le pardon suite à la rupture du contrat psychologique par le supérieur hiérarchique. Ces recherches portent davantage sur l'expérience vécue par les salariés et s'appuient pour ce faire sur des méthodologies qualitatives combinant entretiens semi-directifs, analyse documentaire et observation.

Management, stratégie et finances

Liste des membres impliqués : C. Dubrulle (MCF 06), N. Duran (MCF 06), P. Valéau (Pr 06)

Partenaires : Ordre des experts comptables et compagnie des commissaires aux comptes

Cette thématique concerne l'acquisition, l'utilisation et le suivi des ressources financières nécessaires à la réalisation de la stratégie de l'entreprise. Les recherches des membres du CEMOI engagés sur cette thématique portent sur les financements participatifs et, en croisement avec le thème précédent, sur la gestion des professionnels de la comptabilité.

En premier lieu, les études actuellement menées par l'équipe sur le financement participatif se concentrent sur le crédit participatif des PME. Le financement participatif est une pratique ancienne au sein des communautés d'entrepreneurs mais qui a connu un regain d'intérêt à la suite de la crise de 2008. Les

organismes de crédit institutionnalisés sont devenus plus exigeants dans leurs accords de crédit, ce qui tend à pénaliser les PME, notamment à la Réunion. Le crédit participatif constitue une nouvelle pratique innovante adaptée au territoire réunionnais dans la mesure où il s'appuie sur les liens sociaux entre les acteurs au sein d'une même communauté.

En second lieu, l'équipe mène des travaux croisant comptabilité et GRH. Grâce à un partenariat avec l'ordre des experts comptables et la compagnie des commissaires aux comptes, l'équipe a pu constituer une base de données sur la GRH dans les cabinets comptables intégrant les réponses de plus de 300 salariés. Les résultats ont permis de mieux comprendre les raisons et les logiques de taux de turn-over élevés. Certaines pratiques RH renforcent la loyauté envers la profession, d'autres construisent le lien avec l'organisation, les deux se complétant. Les résultats ont été restitués à l'ordre des experts comptables et à la compagnie des commissaires aux comptes.

Management et Marketing

Liste des membres impliqués : C. Camelis (MCF 06), J Leroy (MCF 06), C. Maunier (MCF 06)

Thèses soutenues ou en cours : G Pothin (06), AC Marchat (06)

Partenaires : Région Réunion

Ce thème porte sur les aspects commerciaux de l'activité de l'entreprise avec comme variable dépendante les ventes. Le marketing comprend ainsi une grande part de psychologie avec des études approfondies du fonctionnement cognitifs et des comportements du consommateur.

Les travaux réalisés par l'équipe marketing du CEMOI ont permis d'abord de développer un champ d'expertise autour du marketing des destinations touristiques avec l'étude de la satisfaction des touristes visitant la Réunion et la possibilité de prédire leur retour ou leur comportement de recommandation de la destination. Ces recherches s'appuient sur les méthodes Tétraclasses qui permettent de distinguer les facteurs qui influencent uniquement la satisfaction (facteurs plus), ceux qui influencent uniquement l'insatisfaction (facteurs basiques), ceux qui influencent la satisfaction et l'insatisfaction (facteurs clés) et les facteurs secondaires qui n'influencent aucun des deux.

Ensuite, une seconde série de recherche porte sur l'image de marque de la destination Réunion, les caractéristiques que les touristes attribuent à la destination Réunion avant, puis après leur voyage. En lien avec cette problématique, les chercheurs du CEMOI étudient l'image de certains produits emblématique comme la bière dodo.

Recherche en Systèmes d'Information

Liste des membres impliqués : A. Cucchi (Pr 06), C. Führer (MCF HDR 06)

Thèses soutenues ou en cours : E. Hoareau (06), Ch. Porlier (06), M. Rakotobe (06)

Partenaires : CIRAD, QualiREG, OBSUN

La problématique générale des travaux de recherche en Systèmes d'Information concerne la transformation digitale des organisations. Cette transformation peut se définir comme l'ensemble des processus mis en œuvre par l'organisation pour intégrer les outils et les méthodes numériques dans les pratiques de l'organisation. L'objectif est de proposer de nouveaux produits et services de plus grande valeur pour le client/usager par les usages du numérique. Ces recherches s'inscrivent dans un triptyque Technologie – Humain – Organisation. Plus particulièrement trois questions ont été abordées.

Le premier ensemble de travaux concerne le lien entre le numérique et le réseau d'innovation. Ces recherches portent sur le réseau d'innovation QualiREG. Ce réseau, soutenu par le CIRAD vise à fédérer des acteurs/innovateurs de la zone océan indien afin d'améliorer et valoriser la qualité de la production agroalimentaire régionale. L'objectif est ainsi de mieux comprendre le rôle des technologies numériques

dans le cadre de cette organisation en réseau où les acteurs sont situés sur des territoires distants, séparés par un océan.

Le deuxième ensemble de travaux porte sur la transformation numérique de l'Université de La Réunion. Ces recherches s'inscrivent dans le cadre de l'Université Numérique. L'objectif est de mieux comprendre et accompagner la transformation numérique de l'Université de La Réunion. Celles-ci s'effectuent « chemin faisant », sous forme de recherche action, les acteurs étant directement impliqués dans la mise en œuvre de ces transformations.

Le dernier ensemble étudie la transformation numérique au travail. Ces recherches portent sur les effets de la transformation numérique des organisations sur les salariés et les acteurs de l'organisation. L'objectif est de mieux comprendre, au niveau individuel, les freins et les effets de la transformation numérique des activités et des pratiques professionnelles. Ces recherches abordent notamment les thèmes du stress, du technostress (les facteurs et les types de technostress) et du capital social.

AXE 3. Monnaie, banque, finance

Cet axe est ancien et constitue un héritage du laboratoire d'économie, le CERESUR (Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de La Réunion), aujourd'hui intégré au CEMOI. Deux thèmes ont été développés, en l'occurrence la finance internationale et la finance de marché. La production fournie sur la période récente est plutôt bonne mais reste concentrée sur quelques chercheurs, lesquels de plus sont en situation de départ ou de reconversion thématique. Par ailleurs, le Master (du même nom) assis sur cette thématique a pris au fil du temps une coloration fortement professionnelle et ne sert plus de vivier de doctorants potentiels. Il apparaît par conséquent que son maintien à terme n'est pas garanti.

Finance internationale

Liste des membres impliqués : M. Goujon (MCF-HDR 05, membre associé), J.-F. Hoarau (Pr 05), B. Maillet (Pr 05), Ph. Narassiguin (MCF-HDR 05), S. Rey (Pr 05, membre associé), J.-M. Rizzo (MCF-HDR 05), M. Ducrocq-Grondin (MCF 05), Y. Jirari (05), I. Soubaya (05)

Thèses soutenues ou en cours : K. Cerveaux (05), J. Mounoussamy (05)

Partenaires : ATOM

Force est de constater que ce thème n'a pas réussi à agglomérer les membres du laboratoire sur la période qui vient de s'écouler. Les travaux réalisés reposent uniquement sur des initiatives individuelles sans retombées significatives en termes de dynamisme collectif. L'on peut distinguer deux ensembles de réflexion.

Un premier groupe d'études s'est focalisé sur les domaines de l'économie et de l'économétrie des taux de change. L'objectif était d'analyser le concept de taux de change réel d'équilibre, du double point de vue théorique et empirique, dans le cadre d'une petite économie ouverte. A l'aide de techniques de modélisation structurelle inter temporelle et d'estimations en séries temporelles et en données de panel, ces travaux montrent que les diagnostics sur les situations de distorsions de change et donc de compétitivité-prix dépendent largement de la définition retenue pour le taux de change d'équilibre et que la littérature ne s'était pas encore entendue sur la bonne approche à adopter.

Un deuxième groupe d'études s'est penché sur les questions monétaires et bancaires. Une attention particulière a été accordée au décryptage des crises bancaires et financières et du rôle des grandes institutions internationales que sont le Fonds Monétaire Internationale et la Banque Centrale Européenne. Notons que les publications dans ce domaine relève essentiellement de la littérature grise et d'ouvrages scientifiques de pédagogie sous la forme de eBook.

Finance de marché

Liste des membres impliqués : B. Maillet (Pr 05), R. Trommsdorff (MCF 06), J.M Rizzo (MCF HDR 05)

Thèses soutenues ou en cours : S. Belsuz (06), S. Kaba (05)

Partenaires : AFFI, EFA, EFMA

Les études sur cette thématique traversent les champs de l'économétrie financière, la gestion des risques, les mesures de performance, la gestion de portefeuille et les prix des actifs. Plus précisément, deux grandes directions ont été abordées.

La première concerne les risques extrêmes en finance et sur le risque systémique en particulier, *i.e.* le risque de voir le système financier dans son ensemble s'effondrer complètement, avec les coûts directs et indirects que cela pourrait provoquer pour l'économie globale. La réflexion a d'abord porté sur le risque de modèle (risque d'estimation et de spécification) dans le cas des mesures de risques extrêmes. Un résultat important en est ressorti : quel que soit le modèle considéré parmi la dizaine couramment utilisé pour calculer les quantiles, le risque de modèle apparaît comme une composante non-négligeable en termes de suivi des risques. La réflexion s'est ensuite déplacée sur la proposition d'une nouvelle méthodologie permettant de calibrer le risque en fonction des objectifs suivis. En considérant un coussin supplémentaire se basant sur la plus grande des erreurs passées du modèle, en cherchant, ce qui n'est pas usuel, à exploiter l'information contenue dans le résidu des équations fonctionnelles (en moyenne nulle), une nouvelle méthode de prévision des quantiles basée sur leurs espérances (appelé expectile) a pu être proposée. De plus, le problème de multi-colinéarité dans les principales mesures de risques systémiques proposées dans la littérature a été abordé en adoptant une approche par régression pénalisée pour déterminer un indice global de risque systémique. Il apparaît au final que ce facteur de risque systémique est une composante significative du rendement attendu des titres financiers en utilisant une extension du modèle traditionnel du MEDAF.

La deuxième s'intéresse aux mesures de performances (comment mesurer les risques et les apports des différents investissements dans un portefeuille d'actifs ?), et plus généralement sur de nouvelles techniques financières d'investissements. Après avoir réalisé une revue de la littérature sur toutes les mesures de performance proposées, une mesure généralisée a été construite. Il apparaît qu'avec un simple jeu de paramètres, la plupart des principales mesures pouvait être répliquées grâce à cette nouvelle mesure. Par ailleurs, un autre résultat intéressant associé à cet axe de recherche révèle qu'une mesure traditionnelle, dont l'utilisation était recommandée dans le cas d'investissements non-gaussiens, ne respectait pas le critère classique de dominance stochastique du second ordre et conduisait parfois à des aberrations, rendant inutilisable ce critère dans le cadre de processus industriels en usage dans les sociétés de gestion. Enfin, certains travaux permettent de proposer une nouvelle application des mesures de performance qui vise à détecter de potentielles fraudes (comme dans le cas illustré du fonds de Bernard Madoff) ou plus généralement servant à la détection d'anomalies (fraudes, mais aussi mauvais classement, frais trop importants, inefficacité).

AXE 4. Décisions et stratégies

Les recherches engagées dans cet axe ont pour dénominateur commun la référence à l'approche microéconomique et, particulièrement, à la théorie des jeux. Les problématiques abordées relèvent de l'économie industrielle, du choix social et de la théorie du vote ainsi que de l'économie du travail et de la famille. Le volume de publication apparaît nettement en retrait par rapport aux deux premiers axes mais la qualité des supports choisis par contre est meilleure en termes relatifs. Le faible nombre de membres impliqués explique très certainement le différentiel de production sur le plan quantitatif.

Choix social et théorie du vote, décision individuelle et collective

Liste des membres impliqués : D. Lepelley (Pr 05), M. Paul (MCF 05), H. Smaoui (MCF-HDR 05)

HDR soutenue : H. Smaoui (05, HDR soutenue en novembre 2017).

Thèses en cours : A. El Ouafdi (05, soutenance prévue fin 2018).

Partenaires : CREM (Université de Caen Normandie), ENS (Université de Yaoundé 1, Cameroun), Office de l'eau.

L'objet principal de la théorie du choix social est la conception et l'étude de mécanismes de prise de décision collective. Elle s'intéresse d'une part à l'évaluation et à la comparaison des différents états sociaux possibles (économie du bien-être), et d'autre part à l'étude des propriétés des procédures électorales (théorie du vote).

La partie la plus importante des questions de recherche abordées par les membres impliqués dans cette thématique s'inscrit dans le cadre de l'étude axiomatique et l'analyse empirique des règles de vote. Les résultats de la période 2013-2018 sont essentiellement de nature probabiliste. Ces contributions sont très variées et concernent un grand nombre de procédures électorales : la règle de décision à la majorité, les classements par points (pluralité, antipluralité, Borda) et leur utilisation itérative, les mécanismes de vote au sein du conseil des représentants d'une union d'entités autonomes, vote par approbation, vote par note (ou par évaluation). Elles couvrent aussi une large étendue de questions traditionnellement étudiées dans la littérature : conformité aux normes majoritaires, pouvoir de décision des votants, manipulabilité du résultat collectif, paradoxes de la monotonie, paradoxe du référendum, etc. Notons que certains de ces résultats ont été obtenus grâce notamment au renouvellement du cadre mathématique des calculs de probabilité en théorie du vote (auquel les membres impliqués ont contribué de manière significative) et à l'ouverture aux améliorations récentes des outils de calcul utilisés¹⁶.

Le thème de la décision individuelle et collective est aussi abordé en termes de théorie des jeux à travers deux problèmes de partage de ressources communes. Le premier est modélisé par les jeux de congestion avec fonctions de paiements spécifiques. Des résultats (qui permettent d'établir la liste exhaustive des équilibres de Nash) ont été obtenus pour deux classes particulières de ce type de jeux non coopératifs. Le second problème traite de la répartition équitable des ressources en eau entre les pays riverains d'un fleuve international. Dans la littérature, cette question est généralement examinée sous l'angle de la théorie des jeux coopératifs. L'application des concepts de solutions développés par cette théorie pour proposer de nouvelles règles d'allocation est l'objectif majeur des membres qui travaillent sur cette thématique (plutôt récente au sein du CEMOI). S'agissant alors plus particulièrement de cette dernière thématique, il est à noter qu'une collaboration avec l'Office de l'Eau de La Réunion est aujourd'hui initiée pour une valorisation et une diffusion des résultats de la littérature (qui ont un caractère opérationnel fort) auprès des acteurs du secteur. Dans le contexte de la loi Notre qui procède à une réorganisation institutionnelle drastique du service, avec le transfert des compétences eau et assainissement du niveau communal au niveau intercommunal, il s'agit de porter à la connaissance des décideurs publics locaux les différents critères qui permettent de procéder à un partage équitable de la ressource, des gains monétaires que permet une gestion intégrée de cette dernière et, surtout, des coûts liés à la gestion et l'extension des réseaux¹⁷. Cette diffusion se fera par le biais d'un logiciel dédié, hébergé sur le site de l'Office de l'Eau, qui permettra aux intercommunalités de procéder à des simulations, cela afin d'alimenter et d'éclairer les discussions lors des phases de négociation qui organisent cette décision publique.

¹⁶ L'importante et fructueuse collaboration (sur les thèmes de recherches évoqués) avec des chercheurs extérieurs au CEMOI, notamment de l'université de Caen Normandie et de l'université de Yaoundé (Cameroun), mérite également d'être mentionnée.

¹⁷ Cette dernière question est en fait essentielle à La Réunion où des investissements d'envergure visant à améliorer la qualité de l'eau (construction d'usines de potabilisation, amélioration de la protection des captages, ...) sont attendus dans les années à venir.

Economie industrielle

Liste des membre impliqués : A. Jacques (MCF 05), E. Dargaud (MCF, Université de Lyon)

Les travaux menés, ces dernières années, ont porté sur les ententes en prix et les politiques de lutte contre la collusion. Ils se sont plus particulièrement intéressés à l'organisation interne des firmes se livrant à des pratiques de collusion sur plusieurs marchés. Les firmes peuvent opter pour une organisation centralisée ou décentralisée. Une organisation centralisée permet de tenir compte des risques de cannibalisation entre les différents biens produits par les firmes et de coordonner les prix choisis entre les différentes divisions d'une même firme. Une organisation centralisée peut cependant s'avérer vulnérable face à des enquêtes menées par les autorités de la concurrence. Si ces autorités mènent une enquête sur l'un des marchés, elles peuvent facilement trouver des indices que les mêmes firmes ont aussi passé des ententes en prix sur d'autres marchés. L'adoption d'une organisation décentralisée peut rendre la découverte d'un accord sur un marché à l'occasion d'une enquête sur un autre marché plus difficile. Les firmes peuvent donc adopter des organisations décentralisées pour isoler leurs différentes activités illégales et éviter des détections en cascade de leurs accords de collusion. Les autorités de la concurrence peuvent essayer de lutter contre ces stratégies de cloisonnement entre les différents accords de collusion des firmes à l'aide des programmes de clémence. A défaut de pouvoir facilement détecter d'autres accords lors d'une enquête sur un marché, elles peuvent tenter d'inciter les firmes à les dénoncer. Des programmes de clémence trop généreux peuvent cependant parfois être exploités par les firmes pour renforcer leurs possibilités de collusion.

Economie du travail et de la famille

Liste des membres impliqués : F. Alivon (MCF 05), F. Hermet (MCF 05), N. Moreau (Pr 05), A. Parmentier (Pr 05), M. Paul (MCF 05).

Thèses soutenues ou en cours : I. Fontaine (05), L. Lebihan (05)

Partenaire : UQAM

Cette thématique a été explorée sous différents angles aussi bien d'un point de vue méthodologique que thématique.

Un premier angle thématique a trait aux questions relatives à la durée du travail. L'optimalité en termes de niveau d'emploi d'une réduction de la durée légale du travail a ainsi été explorée à l'aide d'un modèle théorique de demande de travail pour étudier les impacts sur le marché du travail mahorais de la transposition du code du travail de la France métropolitaine. La dynamique du travail à temps partiel et sa contribution aux ajustements cycliques du marché du travail français ont également été analysées dans une recherche empirique récente.

Un deuxième angle thématique porte sur les dynamiques du marché du travail en se basant sur les flux de travailleurs. Cet angle a été étudié pour la France et les Etats-Unis à l'aide de méthodes aussi diverses que des modèles macroéconomiques théoriques de type DSGE ou des modèles empiriques de type VAR.

Un troisième angle thématique s'intéresse à l'économie de la famille. L'impact du nombre d'enfants sur la participation des femmes au marché du travail à l'aide d'un test causal a ainsi permis de comparer les réponses en termes d'offre de travail à La Réunion et en France métropolitaine. L'effet causal des services de garde sur le bien-être et le développement cognitif des enfants d'âge préscolaire a aussi été exploré à partir de données québécoises. La méthode d'appariement à traitements multiples est notamment utilisée. Les effets des services de garde s'avèrent grandement hétérogènes. Ils varient selon le statut socioéconomique des familles, la scolarité ou non de l'enfant, le niveau d'intensité des services de garde ainsi que le mode de garde utilisé. L'enquête Emploi du Temps 2009-2010 et l'enquête Budget des Familles 2001 ont ensuite été

utilisées pour étudier pour la France l'effet du passage à la retraite sur l'emploi du temps et les dépenses des retraités. Le cadre statistique adopté est celui de la régression dans la discontinuité (*Regression Discontinuity Design*). La retraite se traduit par plus de temps consacré aux tâches ménagères, au sommeil, aux loisirs et aux repas et, selon les cas, par une baisse des dépenses consacrées à la nourriture et aux habits. Enfin, l'effet de réformes fiscales et de redistribution sur l'offre de travail des conjoints ont été analysés à l'aide d'un modèle de négociation de Nash simulé pour lequel le point de menace de chaque conjoint est la situation de divorce.

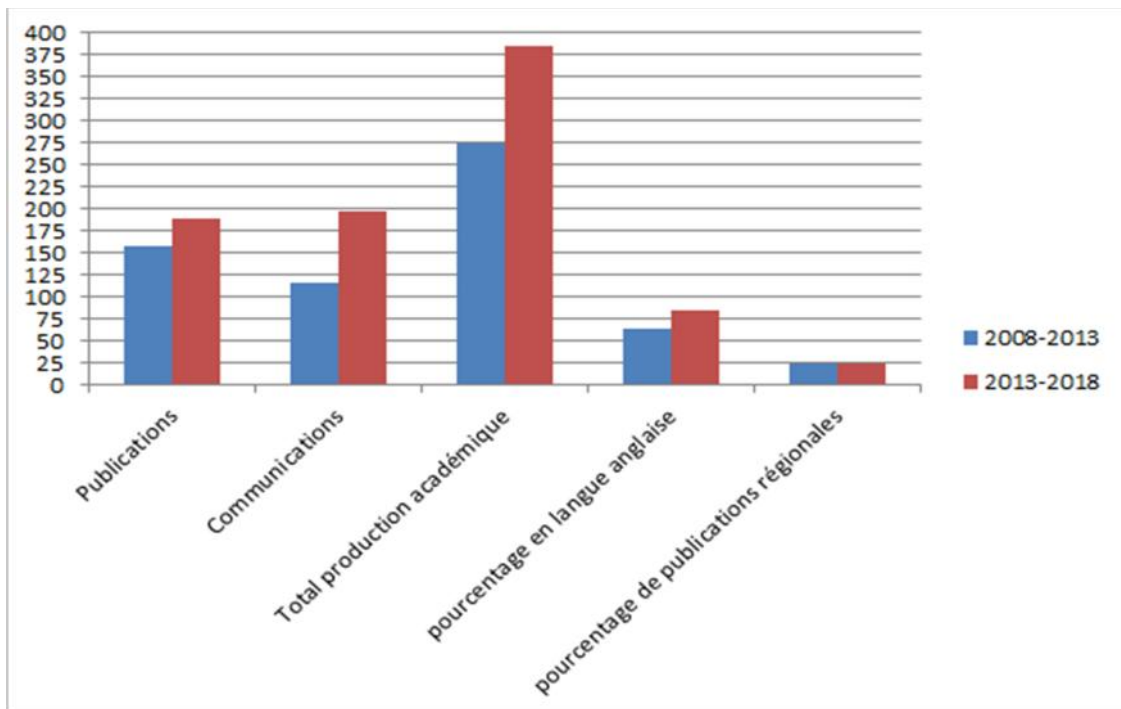
L'étude de la ségrégation urbaine en lien avec l'emploi, l'éducation et la criminalité constitue un quatrième angle thématique fraîchement exploré au CEMOI. Une évaluation des effets combinés de la politique d'éducation prioritaire et de la politique de la ville sur la réussite scolaire des élèves français a par exemple été proposée dans une étude récente. Basée sur des données exhaustives des élèves français, issues d'une convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale, cette étude repose sur une stratégie de régression sur discontinuité au niveau des zonages de la carte scolaire et des quartiers politiques de la ville. Il est ainsi montré que l'effet net de la politique de la ville sur le parcours scolaire est négatif, mais aussi que les effets d'interaction entre les deux politiques, lorsqu'ils existent, sont eux positifs.

Analyse quantitative de la performance scientifique globale : une synthèse

Le bilan scientifique du laboratoire sur l'exercice 2013-2018 est globalement positif si l'on compare par rapport à la précédente évaluation (la période 2008-2013). En effet, la production académique totale (publications et communications) a progressé fortement, passant de 274 à 385 travaux (Graphique 1). Cette progression se retrouve quelle que soit la dimension considérée même si la plus forte augmentation concerne les communications dans les colloques et congrès. Par ailleurs, il apparaît que la part des travaux en langue anglaise, donc sur des supports internationaux, s'est nettement améliorée passant de 63% à 84%, ce qui témoigne de la capacité accrue des chercheurs du CEMOI à s'inscrire dans une démarche scientifique à l'international. Cela traduit également une montée en gamme dans la mesure où les meilleurs supports de publication en sciences économiques et de gestion sont essentiellement anglo-saxons. Toutefois, nous observons une stagnation de l'activité de production sur la dimension régionale, c'est-à-dire sur la zone océan Indien, laquelle représente comme précédemment à peu près 25% de l'ensemble de la production.

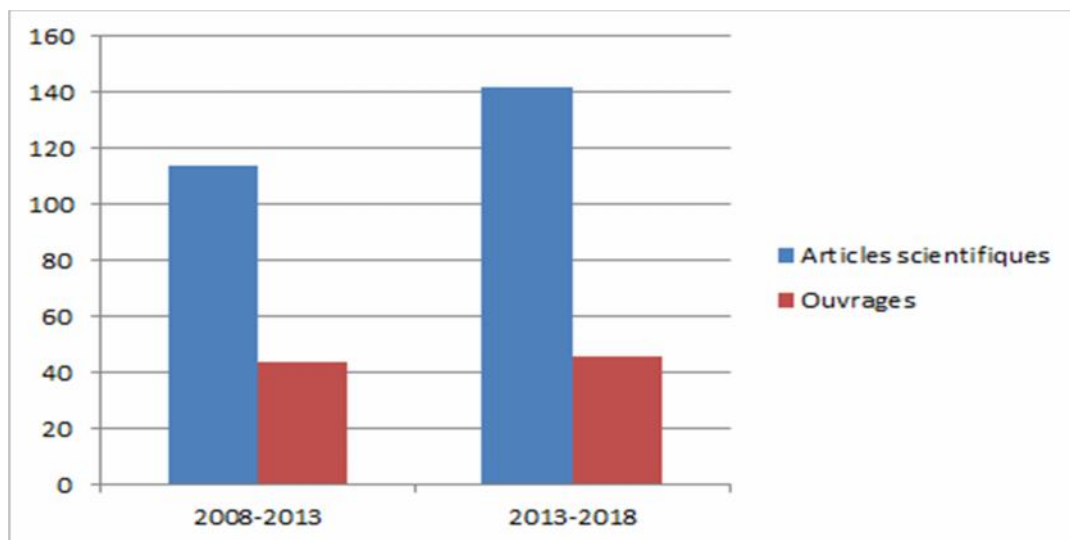
Si l'on se focalise uniquement sur le domaine des publications académiques, le processus de montée en gamme se confirme (Graphique 2). L'amélioration de la performance globale mentionnée plus haut s'explique principalement par des progrès très significatifs en termes de publication dans les revues scientifiques (à comité de lecture classées HCERES et non classées) alors que les publications relatives aux ouvrages (monographie, direction d'ouvrage et chapitre d'ouvrage) sont stables par rapport à la précédente période d'évaluation. La qualité des supports choisis s'est aussi sensiblement améliorée puisque les revues de rang A HCERES représentent plus du tiers du total des publications dans les revues scientifiques (Graphique 3). Notons que la part des revues à comité de lecture non classés a aussi augmenté.

Graphique 1 : Performance scientifique globale, périodes 2008-2013 et 2013-2018



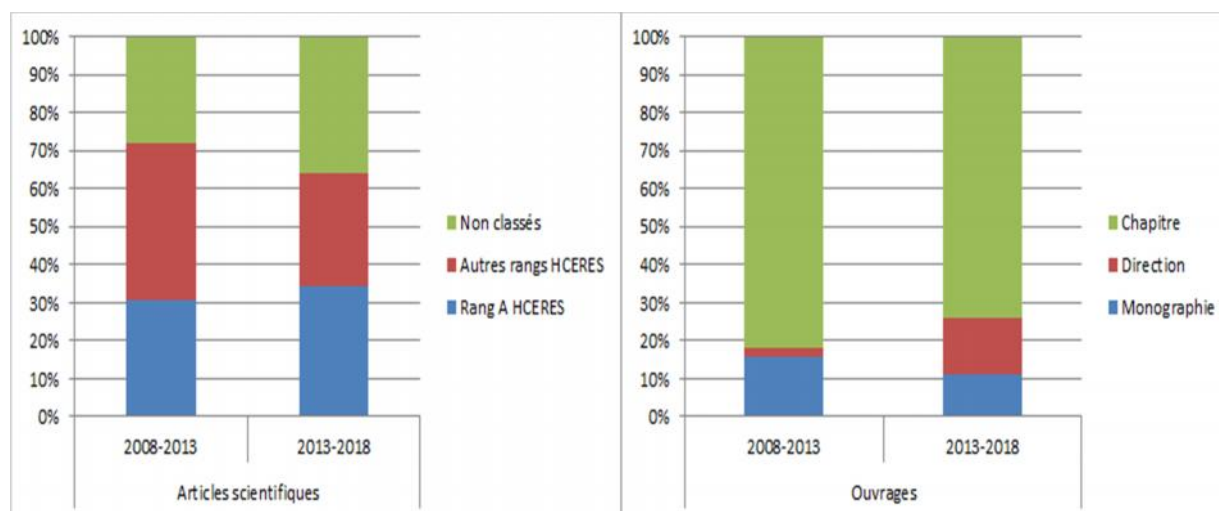
Source : calculs des auteurs.

Graphique 2. Répartition des publications académiques, périodes 2008-2013 et 2013-2018



Source : calculs des auteurs.

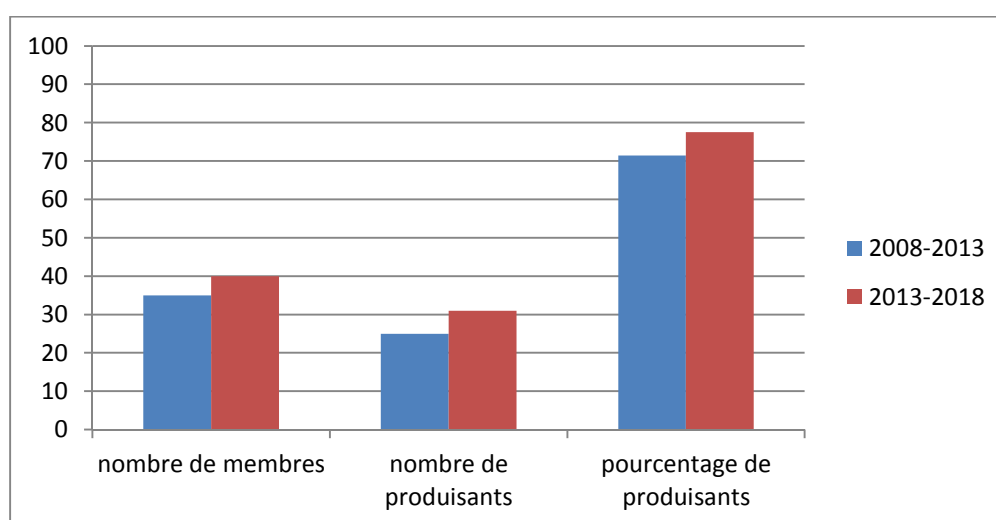
Graphique 3. Décomposition des articles académiques publiés par catégories, périodes 2008-2013 et 2013-2018



Source : calculs des auteurs.

L'analyse de la répartition de la production scientifique par chercheurs donne aussi des résultats intéressants (Graphique 4). Le nombre de chercheurs "produisants"¹⁸ a nettement augmenté. Cette évolution positive s'explique en grande partie par un effet quantité associé au départ en retraite d'un membre non produisant et de l'arrivée de jeunes collègues dynamiques. L'apport de sang neuf a permis au CEMOI de passer la barre symbolique de 75% de producteurs qui constituait l'objectif que s'était fixée l'équipe fondatrice du laboratoire en 2009. Par ailleurs, plusieurs membres "sans production" ont assumé et continuent à assumer des responsabilités administratives lourdes au sein de l'établissement (décanat, vice-présidence, ...) et cela sans décharge de cours. Cet élément vient relativiser le taux encore trop élevé de non producteurs.

Graphique 4. Nombre de producteurs, périodes 2008-2013 et 2013-2018

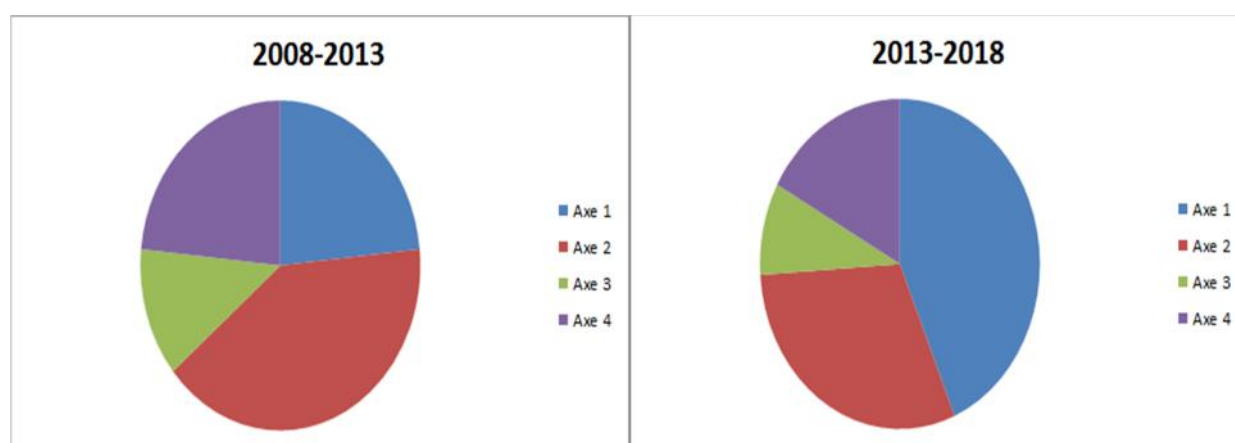


Source : Calculs des auteurs.

¹⁸ Le mot « produisant » doit s'entendre au sens du HCERES (publications académiques à comité de lecture, ouvrages et chapitres d'ouvrage à dimension nationale ou internationale, communications dans les colloques sélectifs).

Néanmoins, ces “bonnes” performances au niveau agrégé ne doivent pas masquer les déséquilibres manifestes entre les différents axes¹⁹ et sections. Dans un premier temps, la décomposition de l’activité de publication par axe révèle que la progression scientifique globale s’explique exclusivement par le dynamisme de l’axe 1 “Régions, Croissance et Développement” (Graphique 5). On observe en effet une augmentation par un facteur de 2,2 entre les deux périodes pour devenir sur la période en cours l’axe majeur du laboratoire. Les trois autres axes montrent clairement des signes d’essoufflement avec un léger recul sur la période récente. Le constat est particulièrement préoccupant pour l’axe 3 “Monnaie, Banque, Finance” qui ne représente que 9% de l’activité totale. De plus, la quasi-intégralité des articles est le fait d’un seul chercheur, en l’occurrence B. Maillet, dont l’objectif à moyen terme est de quitter le laboratoire. Précisons que ce résultat avait déjà été mentionné dans la précédente auto-évaluation. Une explication pourrait venir du fait que certains des membres appartenant cet axe assument des responsabilités administratives importantes : Jean-Marc Rizzo est le Doyen de la Faculté de Droit et d’Economie depuis 2015, Isabelle Soubaya est directrice du pôle de l’Entrepreneuriat Etudiant de La Réunion (P2ER) depuis 2015 et Marceline Ducrocq-Grondin est responsable de Master « Banque, Finance » depuis de longues années et Vice-Présidente en charge des relations professionnelles depuis 2016.

Graphique 5. Analyse de la performance de publication par axe, périodes 2008-2013 et 2013-2018



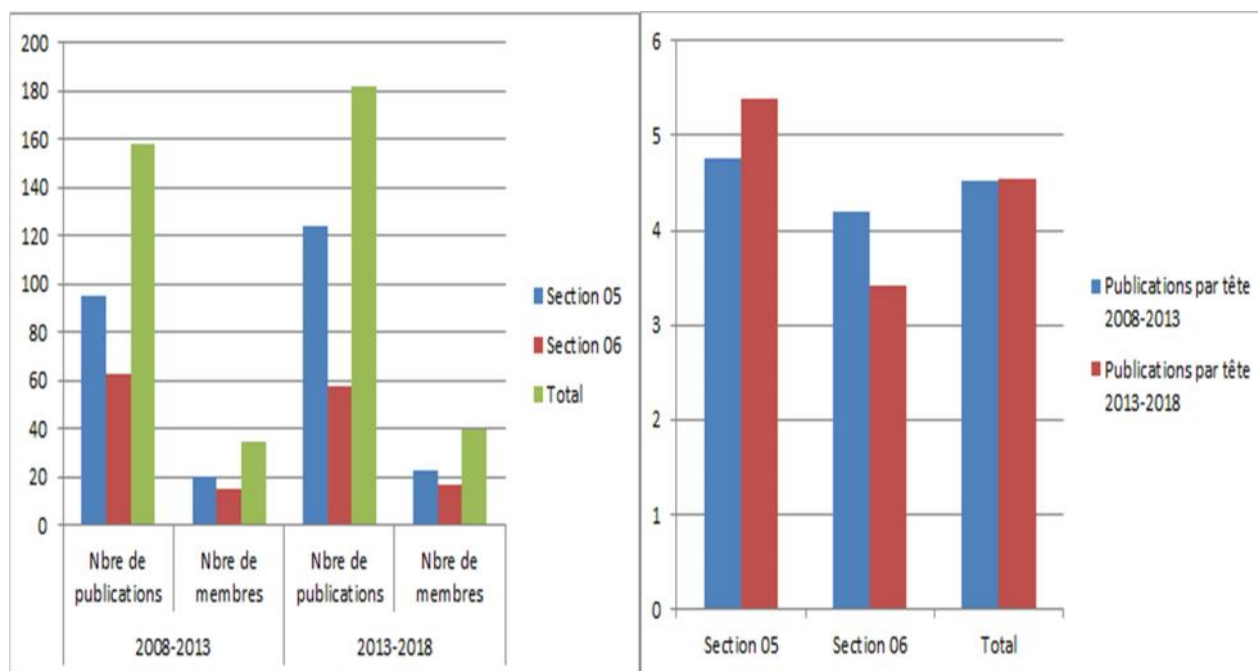
Source : Calculs des auteurs.

Dans un second temps, un déséquilibre important apparaît en termes de publication²⁰ entre les économistes et les gestionnaires en défaveur de ces derniers (Graphique 6). Ce problème avait également été pointé du doigt lors de la dernière campagne d’évaluation. Il semblerait que ce déséquilibre se soit creusé davantage encore au cours de la période récente. En effet, si le nombre d’articles par tête est stable au niveau global, avec 4,5 articles par chercheur quelle que soit la période considérée, le ratio est de 5,4 et 3,4, respectivement pour les sections 05 et 06 pour la période 2013-2018, contre 4,8 et 4,2 pour la période 2008-2013. Le creusement du déséquilibre est donc le résultat d’un double phénomène, à savoir un dynamisme certain chez les économistes et un ralentissement de l’activité de publication chez les gestionnaires. La mise en place de nouvelles formations à l’IAE et la nécessité, par conséquent, pour les gestionnaires de s’investir pleinement dans des charges lourdes de responsabilité pédagogique expliquent probablement cela.

¹⁹ Pour mesurer la performance par axe, chaque chercheur a été initialement rattaché à un axe principal (voir Fichier Excel « Données de contrat en cours »). Néanmoins, dans la situation où un chercheur aurait contribué à plusieurs axes, la publication concernée est affectée à l’axe de contribution et non pas à l’axe de rattachement initial.

²⁰ Précisons que seules sont prises en compte ici les publications académiques (articles à comité de lecture, ouvrages et chapitres d’ouvrage).

Graphique 6. Analyse de la performance de publication par sections, périodes 2008-2013 et 2013-2018



Source : Calculs des auteurs.

Bien évidemment, ces différents constats appellent une réaction urgente et ferme de la part de la direction du laboratoire sur le plan de l’organisation de la recherche au sein du CEMOI. Nous avons donc décidé en décembre 2017 de proposer aux membres de l’unité, réunie en assemblée générale, un nouveau projet de politique scientifique, lequel a été validé à l’unanimité. Ce dernier permet d’apporter des réponses aux défaillances mises en évidence plus haut, des défaillances que nous avons anticipées dès le début de la mandature en septembre 2017. Il est présenté en détail dans la partie 6 portant sur le projet à 5 ans.

3.2. Données chiffrées

- introduire le tableau quatre « *Produits et activités de la recherche – Données chiffrées* » du fichier Excel « *Données du contrat en cours* » -

3.3. Sélection des produits et des activités de recherche

- voir Annexe 4.1. –

3.4. Faits marquants

Le projet ReNovRisk

La succession d'événements cycloniques exceptionnels survenus au cours de ces dernières années²¹ a amené la communauté scientifique à s'intéresser de plus près aux relations possibles entre l'activité cyclonique et le changement climatique. Le projet "ReNovRisk", qui s'inscrit dans le **programme de financement FEDER**, a pour ambition d'explorer ce terrain à travers **une approche pluridisciplinaire alliant physiciens, géographes, géologues et économistes**. Le laboratoire CEMOI porte la dimension économique à travers le volet "ReNovRisk-Impact" dont l'objectif est d'évaluer la vulnérabilité économique et les coûts potentiels des dommages grâce à des outils d'analyse cartographique et numérique, qui seront des outils d'aide à la décision des acteurs politiques et économiques, notamment en matière d'aménagement du territoire. En effet, la réduction des impacts négatifs de ces événements cycloniques suppose d'une part, une meilleure prévision des cyclones eux-mêmes (RNR-Cyclone), mais également, une meilleure connaissance des conséquences économiques de ces événements.

Dans cette perspective, l'élaboration d'un protocole robuste (et prenant en compte l'hétérogénéité des territoires) sur les méthodes d'évaluation monétaire des dommages cycloniques est déclinée en trois actions : (1) action 1 : un état des lieux des risques de dommages lors d'un événement cyclonique sur deux territoires pilotes : la zone « Maïdo » (de l'amont du bassin versant au récif corallien) pour La Réunion et la ville de Tananarive pour Madagascar, (2) action 2 : la monétarisation des dommages immédiats à travers les coûts micro-économiques directs à court terme, et (3) action 3 : la monétarisation des répercussions dans les économies dans leur ensemble à travers les coûts macroéconomiques à moyen-long terme. Ce projet est actuellement en cours de réalisation.

L'organisation de la conférence TEPP

Le 13^{ème} colloque annuel de la fédération de recherche TEPP-CNRS s'est tenu les 18 et 19 octobre 2016 à l'Université de La Réunion. Les 3 principaux objectifs assignés à ce colloque international de grande envergure ont tous été atteints. Il s'agissait ainsi :

De valoriser le CEMOI. L'organisation du colloque a été saluée dans l'enquête satisfaction et le colloque a permis de lancer une procédure d'inclusion du CEMOI à la fédération TEPP qui s'est concrétisée le 1^{er} juillet 2017. En permettant de tisser des liens avec de nombreux chercheurs, les retombées du colloque devraient s'avérer importantes pour le CEMOI.

De donner une information actualisée relative à des problématiques faisant l'objet d'évaluations de politiques publiques et présentant un intérêt tout particulier pour La Réunion, notamment l'emploi, l'environnement et l'éducation. Des états des lieux portant sur les méthodes et les résultats ont été proposés lors de chacune des activités de la manifestation : les 2 conférences plénières animées par Marc GURGAND et Denis FOUGERE, les 2 tables rondes confrontant les visions de chercheurs et d'acteurs publics sur des thèmes précis (« la réforme de la tarification dans le domaine de l'eau et de l'électricité » en présence des acteurs les plus importants de ces secteurs ; « l'analyse économique des redoublements dans le système scolaire » avec la participation exceptionnelle du recteur de l'académie de La Réunion) et les 16 sessions d'ateliers thématiques parallèles réunissant entre 3 et 4 communications chacune. Certaines présentations sont disponibles sur le site Youtube de l'université.

²¹ On pourra citer le super-typhon Haiyan qui a frappé les Philippines en 2013, les cyclones tropicaux Hellen et Eunice, passés respectivement à quelques centaines de kilomètres de Mayotte et de La Réunion en 2014 et 2015, l'ouragan Pam qui a ravagé l'archipel de Vanuatu en 2015, ou plus récemment le cyclone tropical Fantala qui a ravagé l'archipel des îles Farquhar (Seychelles) et ou le cyclone Irma qui a touché les Antilles.

D'organiser une manifestation faisant dialoguer les professionnels des secteurs publics et privés avec les universitaires. Le colloque a permis à 68 conférenciers (dont 45 venus d'universités de France métropolitaine et 14 du CEMOI) de présenter leurs travaux à des chercheurs issus de 5 pays différents et à 124 auditeurs issus du monde socio-économique (25 organismes locaux représentés). Les représentants des collectivités publiques ont notamment été sensibilisés à la nécessité de convaincre les élus que les politiques publiques devaient être évaluées aussi bien avant leur mise en œuvre qu'après.

L'organisation des 70 ans de la départementalisation

Le CEMOI a participé en 2016, aux côtés de l'INSEE, du CESER, de l'IEDOM, de l'AFD et du Conseil Général, à l'organisation du 70^{ème} anniversaire de la départementalisation de La Réunion. Un comité de pilotage a été constitué dès la fin 2015 autour des directeurs de chaque institution. Ce comité s'est fixé un double objectif. D'abord, il s'agissait d'organiser une conférence de grande dimension sur deux journées (les 5 et 6 octobre 2016) en y associant tous les acteurs historiques qui ont participé au développement du territoire (Les collectivités territoriales, les syndicats, les parlementaires, les universitaires, ...) dans les domaines de la gouvernance, du développement humain et de l'économie. L'état des lieux sur les 70 ans de la départementalisation, à travers les prismes de la politique, du développement humain, de l'économie et des modes de financement, a été complété par une réflexion sur les perspectives de développement futures de La Réunion. Ensuite, il était important que cet événement laisse une trace écrite à travers la publication d'actes qui ont vu finalement le jour fin 2016.

La participation du laboratoire à cette organisation était déjà un événement en soi mais elle aura aussi permis au CEMOI de se **constituer un réseau avec des institutionnels locaux** qui, nous le verrons plus loin, constitueront la pierre angulaire du volet financier de la nouvelle politique scientifique des quatre prochaines années. Enfin, cet événement montre que le CEMOI est devenu **un acteur incontournable sur la scène régionale concernant les questions relatives à l'économie de La Réunion**.

Formation publication - P. Paillé

En mai 2015, l'équipe Gestion a reçu pendant trois semaines la visite de Pascal Paillé, un des meilleurs publiants français dans le champ de la gestion. Des ateliers ont été mis en place afin de reprendre de A à Z le processus de publication. Il s'agissait notamment de revenir sur les normes implicites liées à l'exercice et ce faisant de le démystifier. L'objectif de cette formation était de **relancer l'activité de publication de chercheurs ayant pas ou peu publié** au cours des derniers exercices. La première semaine a été consacrée à la rédaction des introductions. Le professeur Paillé considère que 80% de la décision de relecteur se fixe sur l'introduction. Il suffit ensuite de tenir les promesses faites concernant les contributions annoncées. La seconde semaine a été consacrée à la rédaction des revues de littérature. Le professeur Paillé a rappelé les normes liées à une majorité de références récentes et la nécessité de puiser ces dernières dans la revue ciblée. La troisième semaine a été consacrée à la méthodologie, la présentation des résultats et la discussion. Là encore, les normes ont été explicitées. Les présentations se sont appuyées sur des exemples de publications passées et, pour chaque étape, les participants ont été invités à progresser dans la rédaction de leur propre article, avec l'accompagnement du professeur Paillé.

La refondation de la formation à et par la recherche

Pour répondre aux attentes formulées par l'AERES lors de la dernière évaluation, le CEMOI, en collaboration avec l'école doctorale SHS (Sciences Humaines et Sociales) et épaulé par ses composantes de rattachement (UFR Droit-économie et IAE), a mis en place un certain nombre de dispositifs

d'accompagnement des doctorants sous forme de formations et de séminaires principalement. Ces dispositifs présentés ci-dessous visent à accroître l'autonomie scientifique des doctorants, à créer une dynamique de groupe et une certaine émulation au sein des doctorants, à assurer un meilleur suivi de leur travail de thèse, et à leur offrir des opportunités d'insertion en dehors du milieu académique par une meilleure visibilité de leurs travaux et une plus grande connaissance du monde professionnel non académique. A cet effet, le CEMOI s'est doté d'un référent aux affaires doctorales en 2017, sous l'impulsion de l'école doctorale SHS. Son rôle est détaillé en Annexe 4.3.

Formations diplômantes. Chez les économistes, le Master Economie Appliquée a été reconfiguré afin de mieux former les futurs doctorants. Un module optionnel "Analyse économique appliquée" de soixante heures est désormais proposé aux étudiants qui comptent poursuivre en doctorat. Vingt heures sont consacrées à la macroéconomie, vingt heures à la microéconomie et vingt heures à un atelier d'économie appliquée pendant lequel les étudiants présentent tour à tour un article publié de référence. Pour les doctorants en sciences de gestion, le Diplôme Universitaire en Méthodologie en Sciences de Gestion (120 heures) constitue une initiation complète à la recherche dans ce domaine (le descriptif figure en Annexe 4.3). Un DU de ce type devrait ouvrir en économie à la rentrée 2018 pour les doctorants de première année.

Séminaires délivrés par des chercheurs invités et formations en ligne. Depuis de nombreuses années, les étudiants de master et de doctorat bénéficient d'enseignements en lien avec la recherche actuelle délivrés par des enseignants-chercheurs des universités de Genève, du Québec à Montréal (UQAM) avec lesquelles le CEMOI a noué des liens privilégiés (voir Annexe 4.1 pour la liste). Une cotutelle de thèse avec l'UQAM et une codirection de thèse avec l'Université de Genève ont pu être ainsi établies. En outre, des ouvrages numériques ont été créés par notre collègue Philippe Narassiguin pour parfaire la culture économique des doctorants (voir Annexe 4.3).

Séminaire DPA (Doctorants Première Année). Ce séminaire a ouvert en mars 2018. Son objectif est de permettre aux doctorants nouvellement inscrits de s'approprier rapidement des articles de référence dans leur domaine de recherche et de créer une dynamique de groupe entre doctorants. Ces derniers doivent présenter de manière pédagogique devant les autres membres du laboratoire (doctorants et titulaires) en un peu moins d'une heure un article choisi dans une liste proposée par leur directeur de thèse. Chaque doctorant doit présenter six articles.

Séminaire doctoral annuel du CEMOI. Il s'agit de permettre aux doctorants (toutes sections confondues) de présenter un état d'avancement ou un article issu de leurs travaux de thèse. Une importance particulière est accordée aux échanges avec les chercheurs confirmés. Le tableau récapitulatif des différentes présentations figure en Annexe 4.3. Ce séminaire est aussi l'occasion pour la direction du CEMOI et de l'ED SHS de communiquer sur les attendus et les évolutions des procédures (par exemple l'arrêté doctoral de 2016).

Le rôle renforcé de l'école doctorale SHS. Premièrement, les doctorants sont tenus de suivre un certain nombre de ces formations transversales. Elles visent à développer leurs compétences et à accroître la lisibilité de leurs travaux afin de faciliter leur insertion professionnelle. On peut citer notamment la manifestation « ma thèse en 180 secondes » ainsi que les « Doctoriales » (voir Annexe 4.3 pour une présentation complète et détaillée des différentes formations proposées par l'ED SHS). Deuxièmement, un comité de suivi individuel de thèse a été rendu obligatoire pour les primo-doctorants par une décision du conseil de l'ED SHS en 2015. Le comité a pour but d'aider le doctorant à réguler la durée de sa thèse et à progresser dans ses recherches. Le comité évalue l'état d'avancement de la thèse (en formulant le cas échéant des recommandations) et vérifie l'adéquation entre les travaux du doctorant et son projet professionnel. Le comité se réunit une fois l'an dès la première année de thèse à partir du 1er juin, et ce jusqu'à l'année de soutenance de thèse (voir l'Annexe 4.3 pour sa composition).

4. Organisation et vie de l'unité ou de l'équipe si pertinent

4.1. Données chiffrées

- insérer le tableau intitulé « *Synthèse personnels unité* » du fichier Excel « *Données du contrat en cours* » -

4.2. Pilotage, animation, organisation de l'unité

Nous faisons le choix de présenter l'organisation du laboratoire mise en place par la nouvelle équipe de direction élue en septembre 2017. Toutefois, une large partie du fonctionnement actuel existait déjà depuis 2013. La vie du laboratoire est rythmée par plusieurs événements. Précisons que la réalisation d'un site internet en 2013 a permis d'améliorer significativement la communication sur la tenue des réunions et les travaux issus des différentes composantes du CEMOI. Toutes les informations relatives à la constitution et aux travaux de ces celles-ci sont disponibles en ligne sur le site de l'unité (<http://cemoi.univ-reunion.fr/>).

La réunion du directoire du laboratoire. Le directoire, qui se réunit tous les mois, est constitué du directeur (J.F. Hoarau, Pr 05) et du directeur adjoint (P. Valéau, Pr 06), auxquels viennent s'ajouter les quatre délégations (innovation, affaires doctorales, animation commune de la recherche, et éthique et déontologie) créées fin 2017 (*cf supra*). Son rôle est de veiller au fonctionnement transparent des affaires courantes et de préparer l'ordre du jour des conseils d'unité et de l'assemblée générale.

Les réunions du Conseil d'unité. Elles se déroulent alternativement au département d'économie et à l'IAE. Ce conseil se réunit une fois par trimestre (mais à tout moment un conseil extraordinaire peut être déclenché pour traiter un problème urgent), pour débattre des orientations stratégiques de l'unité et prendre les principales décisions (statuts, répartition des fonds disponibles entre sections, reconnaissance du caractère "permanent" ou "associé" des enseignants-chercheurs, classement des candidats aux contrats doctoraux et sur les postes d'ATER, avis sur les profils de postes d'enseignants-chercheurs, gestion des documents de travail, ...). Conformément aux statuts du CEMOI (voir Annexe 5), il est constitué de la direction, des responsables d'axe (S. Garabedian MCF 05, A. Parmentier Pr 05 et M. Boyer Pr 05)²², d'un membre enseignant-chercheur nommé (J. Leroy MCF 06), de deux enseignants-chercheurs élus (Ch. Camélis MCF 06 et F. Alivon MCF 05), d'un représentant doctorant élu (A. Narindranjanahary 05), d'un représentant des personnalités extérieurs (P. Porcel) et d'un représentant des membres associés (J.Y. Rochoux).

L'assemblée générale du laboratoire. Elle est organisée une fois par an et se conclut par un repas permettant à l'équipe de direction notamment de témoigner leur reconnaissance aux administratifs qui permettent à la structure de fonctionner au quotidien. Au cours de cette assemblée, le directoire présente un bilan des actions qui ont été réalisées lors de l'exercice et propose une réflexion sur les orientations à suivre pour l'année suivante. Dans de rares cas, l'assemblée générale prend des décisions en conformité avec ses prérogatives fixées par les statuts, notamment lorsqu'il faut modifier ces derniers.

Les séminaires et rencontres internes. Le séminaire du CEMOI qui existait avant 2013 s'est poursuivi sur la base d'une dizaine de présentations par an. Ces séminaires, destinés en priorité aux économistes, sont bien entendu ouverts à tous les enseignants-chercheurs de l'unité, y compris ceux de 6^{ème} section qui y assistent parfois. Ils sont aussi l'occasion pour des chercheurs "étrangers" d'échanger avec les locaux lors de leur passage sur l'île dans le cadre d'une formation. La gestion de ces séminaires est actuellement assurée par Freddy Huet. De leur côté, les enseignants-chercheurs de l'IAE se rencontrent sous la houlette de Patrick Valéau, directeur de la recherche à l'IAE, tous les derniers vendredi du mois.

Les colloques et journées d'études. Le CEMOI a organisé de nombreuses manifestations entre 2013 et 2018, allant du simple workshop à des colloques de dimension nationale réunissant plus de cent participants. La direction de l'unité, conformément aux objectifs stratégiques qui sont les siens, s'est

²² Nous verrons dans la partie projet que le CEMOI a fait le choix de ne retenir que trois axes depuis décembre 2017.

efforcée d'encourager les colloques bi ou pluridisciplinaires, consacrés à des thématiques liées à l'océan Indien et susceptibles d'intéresser aussi bien les économistes que les gestionnaires. La collaboration avec les juristes a également été encouragée, ce qui s'est matérialisée par la réalisation de plusieurs conférences et ouvrages collectifs.

4.3.Parité

Le CEMOI a depuis longtemps affiché l'objectif de parité femme-homme au centre de ses préoccupations. Celle-ci est assurée au sein du conseil d'unité (5 femmes sur 11) grâce au pouvoir discrétionnaire dont bénéficie la direction concernant la possibilité de nommer une partie des membres. Celle-ci est également assurée au sein du directoire puisque deux délégations sur quatre sont occupées par des femmes. Au total, 40% des postes à responsabilité au sein de l'unité sont occupés par des femmes. Toutefois, en accord avec le principe de non-discrimination, le laboratoire n'intervient pas sur un éventuel profilage des postes en faveur des femmes, considérant que la constitution des comités de sélection sur la base de la parité, imposée par la loi, est suffisante pour éviter toute dérive.

Enfin, la direction s'est dotée récemment **d'une délégation "éthique et déontologie" dont une des missions est justement de pousser plus loin la réflexion dans ce domaine** avec la mise en place possible de dispositifs réglementaires plus contraignants. En effet, le fait que seulement un tiers des effectifs est féminin et qu'aucune femme n'est présente dans le corps des professeurs doit nous amener à nous interroger sur la présence potentielle de barrières informelles. Cette délégation s'inscrit dans le projet plus global mené par l'établissement à travers la création d'un Pôle Egalité en 2017 piloté par la Vice-présidente en charge de l'égalité femmes/hommes et de la prévention des discriminations (Mme Ludivine ROYER) L'enjeu pour l'Université de La Réunion était de s'inscrire dans la dynamique de la Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche du 28 janvier 2013. Sur ce point précis, la Vice-présidente a reçu pour mission d'effectuer un état des lieux de l'existant et de constituer une base de données sexuées en vue de l'établissement d'un Schéma directeur de promotion de l'égalité des chances au sein de l'Université de La Réunion.

4.4.Intégrité scientifique

Depuis la convention de Singapour de 2010, les contours du concept d'intégrité scientifique sont relativement bien dessinés. En reprenant le référentiel d'évaluation du HCERES, "Quelle que soit la manière dont la recherche est menée et organisée selon les disciplines et les pays, il existe des principes communs et des obligations professionnelles similaires qui constituent le fondement de l'intégrité en recherche où qu'elle soit menée". De manière plus claire, cette notion d'intégrité scientifique repose sur quatre principes, à savoir (1) l'honnêteté dans tous les aspects de la recherche, (2) la conduite responsable de la recherche, (3) la courtoisie et la loyauté dans les relations de travail, et (4) la bonne gestion de la recherche pour le compte d'un tiers. Jusqu'à présent, la plupart des membres du CEMOI se sont inscrits dans une démarche académique de valorisation de leur travaux, en ayant donc principalement recours à des revues à comité de lecture reposant elles-mêmes sur des principes de déontologie en matière d'intégrité scientifique (mise à disposition des données pour d'éventuelles répliques, règles de remerciements des personnes en appui et des financeurs, respect d'une méthodologie scientifique appropriée, analyse critique des résultats, ...). Bien évidemment cela ne suffit pas. Nous avons longtemps compté sur la mise en place d'un dispositif global au niveau de l'établissement dans la mesure où la nouvelle direction, qui a pris les rênes de l'université de La Réunion en septembre 2016, avait dès le début

de sa mandature nommé un chargé de mission « Ethique et déontologie » à cet effet. Toutefois, presque deux années se sont écoulées depuis et aucune réflexion n'a été menée dans ce domaine²³.

En fait, un examen rapide de la gestion des problèmes d'éthique et d'intégrité scientifique au niveau de l'université montre toutefois quelques initiatives intéressantes sur la période 2013-2018 par l'école doctorale SHS et le service commun de documentation (SCD). Dans un premier temps, la charte des thèses a été actualisée en 2015. Les principaux amendements relatifs à l'éthique et à l'intégrité scientifique ont été : (1) L'ajout d'une phrase (« les surveillances et les corrections d'examens réalisées par un doctorant ne peuvent concerner que les enseignements qu'il a dispensés, soit en tant que chargé de travaux dirigés, soit en qualité de chargé de cours. »), pour répondre à une recommandation de l'AERES en 2014 et ainsi éviter tout abus des directeurs de thèse ; (2) L'obligation de signer une lettre d'engagement de non-plagiat au moment de l'inscription en doctorat (voir Annexe 8) ; (3) La charte nationale de déontologie des métiers de la recherche a été annexée à la charte de la thèse (voir Annexe 9). Dans un second temps, depuis 2016, les doctorants doivent déposer leur manuscrit de thèse sous forme numérique au service commun de la documentation et l'accompagner d'un engagement signé contre le plagiat. Le service commun de la documentation a en outre créé une page sur son site (<http://bu.univ-reunion.fr/se-former/boite-a-outils/plagiat-et-ethique/>) pour apporter des éclairages aux doctorants et enseignants-chercheurs sur l'intégrité scientifique. Dans un dernier temps, deux formations s'adressant aux doctorants (mais ouvertes aux enseignants-chercheurs) ont été mises en place. D'abord, afin de se conformer à l'article 3 de l'arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale, l'école doctorale de Sciences Humaines et Sociales a organisé une conférence de 3 heures portant sur l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique le 10 avril 2018²⁴. L'école doctorale organisera au moins une conférence annuelle relative aux questions d'intégrité scientifique dans le futur. Ensuite, un atelier de 3 heures, intitulé « Connaître les bases du droit d'auteur et éviter le plagiat », est organisé par le service commun de la documentation depuis plusieurs années. Cette formation a pour objectifs de permettre aux doctorants de comprendre les aspects juridiques de la production de la thèse, de connaître les bases du droit d'auteur et du droit à l'image, de connaître les licences libres et de sensibiliser au plagiat²⁵.

Par conséquent, les dispositifs en matière d'intégrité scientifique sont parcellaires et ne permettent de répondre efficacement aux enjeux énoncés plus haut. Aussi, la direction du CEMOI a chargé la personne déléguée à l'éthique et à la déontologie, qui avait été nommée en décembre 2017 pour travailler au départ sur le dossier du genre, de **mettre en place un groupe de travail sur cette question d'intégrité scientifique**. Nous nous sommes donnés jusqu'au mois de décembre pour déposer un projet collectif, en s'appuyant principalement sur les 14 recommandations de la déclaration de Singapour de 2010 et sur le rapport Corvol du 29 juin 2016, devant l'assemblée générale du laboratoire. **La charte qui en résultera sera annexée aux statuts de l'unité** dont elle fera partie intégrante.

²³ Une charge de mission « Certification et intégrité scientifique » vient d'être créée par la direction de l'établissement (avril 2018) avec pour objectifs de dresser un état des lieux des pratiques existantes et de proposer un plan d'actions tant en matière d'amélioration de la qualité qu'en matière de promotion de l'intégrité scientifique pour l'Université.

²⁴ La conférence a été animée par un praticien, le Pr Yves BOISVERT, et ouverte aussi bien aux doctorants qu'aux enseignants-chercheurs intéressés. Ce dernier a été président du comité d'éthique de l'Institut national de la recherche scientifique et est actuellement vice-président du comité d'éthique de la recherche à l'école nationale d'administration publique au Canada.

²⁵ Sur la problématique du plagiat, précisons que le pôle recherche, épaulé par la Direction des usages du numérique (DUN), a piloté au cours de l'année 2017 un groupe de travail dont l'objectif était d'améliorer la coordination dans l'utilisation de logiciels anti-plagiat au sein de l'établissement. Il s'agissait non seulement de mutualiser les coûts de l'établissement (chaque faculté recourait auparavant au logiciel de détection anti-plagiat de son choix et prenait en charge le financement de son abonnement) mais aussi et surtout de choisir le logiciel le plus efficace. Le choix a finalement porté sur le logiciel COMPILATIO qui est mis à disposition de l'ensemble des composantes depuis début 2018 pour détecter un éventuel plagiat dans les mémoires de master et les manuscrits de thèse.

4.5. Protection et sécurité

En accord avec le référentiel d'évaluation des unités de recherche délivré par le HCERES, la sécurité (prévention des risques professionnels liés à l'intelligence économique, à la protection de données sensibles, à la manipulation de produits dangereux) relève d'abord de la responsabilité de l'établissement. Lorsqu'un cadre clair formulant des mesures à mettre en place sera disponible au niveau de l'administration centrale, le laboratoire s'engagera à le mettre en œuvre pour les aspects relevant de sa responsabilité (information des agents de l'unité, respect des règlements, modifications des statuts, ...). Le seul élément applicable dans le cadre des recherches en économie et gestion pour le moment concerne **la garantie de confidentialité des données économiques recueillies et analysées**. Cette garantie est intégrée dans les conventions, indiquée dans l'introduction des questionnaires (réalisés dans le cadre des approches qualitatives) et confirmée dans le cadre des publications.

5. Analyse SWOT

Sur la base des informations dégagées par le bilan du laboratoire et dans la perspective du futur projet scientifique à cinq ans, nous pouvons faire émerger des éléments de force, de faiblesse, d'opportunités et de menaces, regroupés dans l'analyse SWOT ci-dessous (voir Tableau 3).

Tableau 3. L'analyse SWOT du CEMOI

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Une taille critique permettant d'envisager le montage de projets d'envergure 2. Une production scientifique en progression quantitativement et qualitativement 3. Un bon ancrage territorial au sein des institutions publiques et des acteurs privés 4. Le dynamisme dans l'organisation de manifestations scientifiques 5. Le dynamisme des doctorants en termes de production 6. Le renforcement de la politique doctorale en collaboration avec une école doctorale SHS dynamique 7. Un rayonnement scientifique sur le bassin océan Indien (notamment sur La Réunion et Mayotte) 8. L'insertion dans des réseaux de recherche nationaux (ATOM et TEPP) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un essoufflement de la production dans les axes 2 et 4 2. La marginalisation de l'axe 3, de plus tributaire du dynamisme d'un seul chercheur sur le départ 3. L'absence de réelle synergie entre économistes et gestionnaires 4. Un écart de production persistant entre économistes et gestionnaires 5. Encore 25% de non producteurs 6. L'insuffisance des réponses à des appels à projets nationaux et européens 7. Les publications de rang A concentrées sur quelques chercheurs
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ol style="list-style-type: none"> 1. L'unique laboratoire d'économie et de gestion français et européen de l'océan Indien 2. Partenariats en cours d'élaboration avec des financeurs locaux (AFD, CESER, MEDEF, INSEE, ...) 3. Le développement de collaborations intéressantes avec d'autres laboratoires de l'université (PIMENT, LACY, CRJ) notamment sur la thématique environnementale 4. La structuration d'un réseau de recherche dans la zone océan Indien 5. Un consensus au sein de l'unité sur la nécessité de construire une politique scientifique autour de quelques avantages comparatifs 	<ol style="list-style-type: none"> 1. La dispersion des thématiques au sein de l'équipe 2. L'absence de ressources humaines administratives dédiées au laboratoire 3. La faiblesse des crédits attribués par l'établissement en contexte de surcoûts 4. La montée en puissance des charges administratives et pédagogiques à assumer 5. Une crise des vocations chez les étudiants locaux pour la poursuite en thèse 6. Le départ des deux plus gros contributeurs en termes de publications

6. Projet scientifique à cinq ans

Au préalable, il convient de préciser que la direction en place au 30 juin 2018 a été élue récemment (septembre 2017) et relève donc plus du projet que du bilan en termes de réalisations, même si sur le plan opérationnel, elle a également participé activement à la rédaction de ce dernier. Plus précisément, les défaillances mentionnées dans le bilan avaient déjà été relevées par la nouvelle équipe dès décembre 2017. A ce titre, plusieurs initiatives ont d'ores et déjà été lancées, et doivent par conséquent être considérées comme des éléments à la fois de bilan et de projet. Aussi, la période à considérer pour l'élaboration du projet futur est 2018-2022. Une lecture attentive de l'analyse SWOT fait ressortir plusieurs faiblesses et menaces sur lesquelles va se baser notre projet, lequel est articulé autour de trois points fondamentaux développés ci-dessous. Ce dernier a également été pensé pour s'inscrire dans le Schéma Opérationnel de l'Université de La Réunion adossé au Contrat de l'Etablissement (SOURCE). De manière plus précise, il est en phase avec l'orientation stratégique 2, "une recherche singulière au service de la société", dont les objectifs opérationnels sont notamment de promouvoir des thématiques spécifiques pour à la fois internationaliser la recherche du laboratoire et renforcer les partenariats avec les acteurs économiques du territoire.

L'élaboration d'une nouvelle politique scientifique à travers l'exploitation d'avantages comparatifs

L'inventaire des points faibles montre clairement un dysfonctionnement de la stratégie actuelle reposant sur les quatre axes exposés plus haut (déséquilibre en termes de production entre axes et entre sections, encore 25% de non-produisants, départ de collègues dynamiques, dispersion des thématiques de recherches, ...). Par ailleurs, dans un contexte de rigueur budgétaire croissante et de concurrence forte, il apparaît de plus en plus décisif de gagner en lisibilité et en visibilité afin de développer des partenariats stables avec les acteurs du monde socio-économique de La Réunion, d'une part, et d'être en mesure de s'inscrire de manière compétitive dans une démarche d'appels à projet nationaux et européens, d'autre part. Pour ce faire, le CEMOI a décidé de revoir en profondeur sa politique de scientifique selon le principe des avantages comparatifs. Aussi, depuis début 2018 (suite à un vote de l'Assemblée Générale de décembre 2017), trois axes forment désormais l'ossature de la recherche au sein du laboratoire : (1) Axe 1. Développement soutenable en contexte insulaire, (2) Axe 2. Evaluation des politiques publiques et (3) Axe 3. Stratégies et décisions.

AXE 1. Développement soutenable en contexte insulaire (Responsable : S. Garabedian, MCF 05)

Etant donné sa localisation géographique, au cœur de l'espace insulaire de l'océan Indien, le CEMOI a décidé de faire de l'étude du développement des petits territoires insulaires en général et des économies insulaires du sud-ouest de l'océan Indien en particulier (Les Comores, Mayotte, Maurice, Madagascar, La Réunion, Les Seychelles), un axe dominant de sa politique scientifique pour les cinq prochaines années. Plusieurs projets sont présents, lesquels ont été regroupés en deux grands thèmes selon l'échelle d'analyse, à savoir macroéconomique ou sectorielle. Notons par ailleurs que cet axe est étroitement lié à l'axe 2 portant sur l'évaluation des politiques publiques. En effet, certains travaux de l'axe 2 peuvent étudier les petites

économies insulaires comme cas d'étude même s'ils s'inscrivent dans une démarche conceptuelle plus globale.

Thème 1. Une analyse macroéconomique du développement insulaire

Liste des membres impliqués : S. Blancard (Pr 05, membre associé), M. Goujon (MCF-HDR 05, membre associé), F. Hermet (MCF 05), J.-F. Hoarau (Pr 05), Z. Mehoumoud Issop (MCF 05), S. Rey (Pr 05, membre associé), Ch. Camelis (MCF 06), Ph. Jean-Pierre (Pr 06), J. Leroy (MCF 06), C. Maunier (MCF 06), Ph. Narassiguin (MCF HDR 05), J.M Rizzo (MCF HDR 06), Ch. Deportaere (Pr 05), S. Svizzero (Pr 05), V. Bianchini (MCF 05, membre associé), A. Jacques (MCF 05).

Thèses en cours : D. Perrain (06), A.C. Marchat (06), R.J. Razafindravasolonirina (05).

Partenaires : AFD, ATOM, Région Réunion, CESER.

Projet 1. Vulnérabilité, résilience et performances économiques.

Même si le principe d'une grande vulnérabilité des petites économies insulaires est largement accepté au sein de la communauté scientifique, le débat est loin d'être clos pour au moins deux raisons. La première repose sur l'absence de consensus quant aux facteurs de vulnérabilité, et une recherche approfondie sur les indicateurs synthétiques de vulnérabilité est donc encouragée. La seconde tient à ce qu'un certain nombre de petites économies insulaires affichent, malgré tout, des performances tout à fait satisfaisantes en termes de croissance économique et de développement, ce qui pose la question de leur éventuelle résilience. Les travaux réalisés dans ce domaine cherchent donc à comprendre, tant d'un point théorique qu'empirique, les sources de la performance macroéconomique des petits espaces insulaires à travers les prismes de la vulnérabilité et de la résilience. Une attention particulière est accordée au contexte nouveau du changement climatique et de ses retombées sur la soutenabilité du développement des petits territoires insulaires. Par ailleurs, ce programme de recherches ambitionne de délivrer des recommandations de politique économique en s'appuyant sur la conception d'une batterie d'indicateurs innovants permettant de révéler les spécificités du monde insulaire en matière de développement macroéconomique.

Projet 2. Histoire, institutions et développement économique.

De plus en plus de travaux montrent que la croissance économique et le développement qui l'accompagne sont « path dependent » : l'histoire compte et les conditions initiales sont déterminantes. Par conséquent, on peut penser qu'une partie des explications au retard ou aux difficultés de développement de certaines économies se trouvent dans leur passé « lointain ». Cela peut l'être encore plus pour les petites économies insulaires qui ont toutes connue une période plus ou moins longue de colonisation, laquelle a été déterminante pour la mise en place d'un ensemble d'institutions pro ou anti développement. Les chercheurs qui s'inscrivent dans cette thématique tentent de comprendre en quoi la colonisation permet d'expliquer les situations différenciées de développement que l'on retrouve aujourd'hui dans le monde insulaire. L'analyse de la pensée économique des grands auteurs de l'époque, appuyée par les résultats issus d'un ensemble de techniques quantitatives robustes, doit pouvoir apporter des éclairages sur le rôle de facteurs tels que l'identité du colonisateur, le moment de la colonisation, la présence ou non d'une population autochtone ou encore la logique de colonisation (colonie de peuplement ou d'extraction). L'identification de ces institutions pourrait aussi aider à comprendre les choix (ou les non choix) de spécialisation productive ou encore les structures de marché non concurrentielles qui caractérisent certains secteurs comme l'import-distribution. De ce point de vue, le recours à l'économie industrielle apparaît indispensable.

Projet 3. Ouverture internationale et croissance économique.

En matière d'ouverture extérieure, les petites économies insulaires doivent faire face à un dilemme. D'un côté, l'ouverture internationale expose ces entités aux chocs de marché sur lesquels elles n'ont que peu d'influence. De l'autre, l'exiguïté de leur territoire, l'absence de ressources naturelles, l'étroitesse du marché domestique et la faiblesse des économies d'échelle rendent cette ouverture indispensable. Dans ces conditions, l'objectif des chercheurs du CEMOI est d'identifier les stratégies d'ouverture les plus efficaces permettant au monde insulaire de transformer les menaces de la mondialisation en opportunités. Trois domaines apparaissent particulièrement importants à analyser.

En premier lieu, dans la perspective de conquête de marchés à l'exportation, il est crucial d'identifier les déterminants du commerce international. L'outil quantitatif de prédilection ici est le modèle de gravité structurel associé à des techniques d'estimation spécifiques aux données caractéristiques des petits espaces insulaires.

En second lieu, la plupart des petits espaces insulaires faisant partie du monde en développement, la question du financement de leur processus de développement par les investissements directs étrangers, et par conséquent des conditions d'attractivité des investisseurs internationaux, doit être posée. La question du financement doit aussi porter sur l'évaluation des impacts des politiques tarifaires douanières, de fiscalité des investissements, et des transferts publics sur le développement économique et l'emploi dans les territoires insulaires (et surtout dans les outre-mers français). Des politiques publiques de modulation des fiscalités intérieure et extérieure selon l'usage des biens (consommation finale, consommation intermédiaire, investissement, etc.) ont permis à ces territoires d'atteindre un certain nombre d'objectifs en matière de développement économique et de création d'emplois, notamment pour les non-qualifiés dans les secteurs de l'import substitution industriel, le BTP et la construction. Il s'agit, à présent dans le cadre de la forte tertiarisation de ces économies (développement des services à la personne, activités de conseil et formation, tourisme, ...), de détecter les stratégies fiscales permettant de développer de manière substantielle l'emploi dans ces secteurs.

Enfin, la stratégie de spécialisation touristique apparaît clairement comme le mode de développement privilégié en milieu insulaire. Il est donc important de s'interroger sur le bien-fondé de ce choix de politique économique, la spécialisation touristique pouvant conduire aussi à une vulnérabilité exacerbée. Il convient également de poursuivre les investigations sur les enjeux autour du marketing des destinations touristiques avec l'étude de la satisfaction des touristes visitant un territoire insulaire (comme la Réunion) et la possibilité de prédire leur retour ou leur comportement de recommandation de la destination. Celles-ci seront complétées par des recherches ethno-méthodologiques visant à identifier les traditions et objets emblématiques d'une destination afin d'en faire des repères permettant d'identifier la marque territoriale, à l'image du travail effectué sur la bière dodo dans le cadre du quadriennal précédent.

Thème 2. Une analyse sectorielle du développement insulaire

Liste des membres impliqués : J. Baddour (MCF 05), S. Garabedian (MCF 05), O. Ricci (MCF 05), S. Blancard (Pr 05, membre associé), J.-F. Hoarau (Pr 05), Y. Croissant (Pr 05), F. Huet (MCF 05).

Thèses soutenues ou en cours : A. Genave (05), A. Narindranjanahary (05), M. Bonnet (05), S. Marble (05).

Partenaires : ATOM, CIRAD, Nexa, PIMENT, Région Réunion

Projet 1. Dépendance énergétique, transition et précarité énergétique.

La transition énergétique, c'est-à-dire l'abandon progressif du recours aux énergies fossiles, le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de la demande énergétique, est probablement le défi majeur du 21^{ème} siècle que toute économie doit relever. Il l'est davantage encore pour les petites économies

insulaires, dépourvues de ressources fossiles locales (pétrole, gaz, charbon) et donc fortement dépendantes des importations en matière énergétique. Cette dépendance est particulièrement sévère pour les territoires insulaires qui connaissent une croissance économique et démographique sensibles quand bien même leur position géographique leur confère de nombreux avantages en matière d'énergies renouvelables (solaire photovoltaïque et thermique, hydraulique, biomasse, géothermie, énergies marines). Si une stratégie d'autonomie énergétique semble donc possible, les obstacles liés à la mise en place de cette dernière sont nombreux, les objectifs de la transition pouvant être contradictoires. D'un côté, il est nécessaire de fournir un accès peu coûteux à l'énergie à une population qui augmente, qui aspire à des niveaux de vie plus élevés et donc qui consomme davantage d'énergie. De l'autre, pour limiter les émissions de gaz à effet de serre liés aux activités de production et de consommation, la mise en place d'un modèle plus économe en énergie carbonée, et donc nécessairement plus coûteux, paraît indispensable, ce qui entre en conflit avec l'objectif précédent. Par conséquent, la limitation de cette consommation d'énergie fossile sera d'autant plus acceptable que le coût de sa renonciation sera faible.

Une première question se pose alors, celle de la quantification des coûts de la transition énergétique pour les économies insulaires. Une deuxième question, liée à la première, est celle des politiques publiques à mettre en œuvre pour favoriser cette transition et réduire son coût social. Il s'agit ici d'identifier les instruments concrets de mise en œuvre des politiques énergétiques et environnementales efficaces compte tenu de la contrainte du coût social. Cependant, même si l'on parvient à contenir le coût de la transition, ce dernier ne sera pas totalement éliminé. Celle-ci implique donc forcément des pertes pour certains acteurs, suggérant une dernière question, celle de son acceptabilité sociale à travers la lutte contre la précarité énergétique des ménages. Aussi, une réflexion sur un nouveau modèle de développement insulaire « décarboné » doit s'accompagner obligatoirement d'un état des lieux de l'étendue de la précarité énergétique dans ces espaces.

Projet 2. Dépendance alimentaire et transition agricole.

L'agriculture est largement considérée dans la littérature économique comme un facteur de vulnérabilité dans le sens où un territoire dont la création de richesse repose fortement sur le secteur agricole serait hautement exposé à l'instabilité des recettes d'exportation des produits de base et aux chocs climatiques. Même si ce constat est réel, une partie de l'histoire sur le rôle de l'agriculture est manquante dans le cas particulier des petites économies insulaires.

En effet, le modèle de développement de nombreuses économies insulaires dynamiques repose sur le moteur de la consommation, que celle-ci soit locale et dopée par les transferts publics ou les transferts de revenus de la diaspora, ou externe via les flux de touristes internationaux. Or, ne disposant pas sur place de capacités de production suffisantes en matière agricole, ces territoires sont obligés d'avoir massivement recours aux importations de biens alimentaires. Cette dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur, conjuguée à l'éloignement et à une structure monopolistique dans le secteur de l'import-distribution, conduit à toute une série de conséquences néfastes pour l'économie locale telles que l'inflation importée, un pouvoir d'achat moindre pour les ménages, des surcoûts de production pour le secteur privé déjà fragile, un endettement extérieur croissant pour les économies souveraines lié à une balance commerciale structurellement déficitaires, *etc.* La conclusion qui ressort des premiers travaux montre que ce n'est pas tant l'importance du secteur agricole qui rend un territoire insulaire fragile mais plutôt son manque d'efficacité, notamment dans sa capacité à rendre sa population moins dépendante de la facture alimentaire importée.

Le défi des prochains travaux sur cette question sera donc de mesurer le degré de dépendance alimentaire, d'une part, et de déterminer les conditions de la diversification agricole en milieu insulaire, d'autre part. Un partenariat avec le CIRAD a déjà été monté à cet effet.

Projet 3. Modèle de transport et aménagement du territoire

La modélisation du système de transport est un enjeu majeur en matière d'aménagement du territoire, du fait de l'importance des transports en termes d'infrastructure et de localisation des logements et des entreprises. Cette problématique est particulièrement importante pour les petites économies insulaires (comme les DOM), du fait de l'exiguïté de leurs territoires. Jusqu'à une période récente, il était difficile de mener un travail de modélisation du transport pour ces économies du fait de l'absence de données d'enquête. Cet obstacle est désormais levé du fait de la disponibilité de deux enquêtes réalisées en Martinique (2014) et à La Réunion (2016), ces deux enquêtes étant particulièrement intéressantes puisqu'elles portent sur l'ensemble du territoire de ces deux îles, et non sur une agglomération comme c'est le cas pour la plupart des autres enquêtes.

La méthodologie adoptée est celle du modèle à 4 étapes. Dans ce cadre, on décompose la modélisation du système de transport en quatre étapes supposées indépendantes. Dans un premier temps, un zonage du territoire est réalisé ; on doit dans ce cadre arbitrer entre la volonté d'une décomposition fine du territoire permettant d'appréhender précisément les déplacements et la nécessité d'avoir un zonage qui permette d'avoir un nombre suffisant d'individus enquêtés dans chaque zone. La première étape est l'étape de génération, elle consiste à modéliser le nombre total de déplacements émis et attirés par chaque zone. La seconde étape est l'étape de distribution qui consiste à modéliser les cellules de la matrice origines-destinations dont les marges ont été calculées dans l'étape précédente. On utilise à cet effet le modèle gravitaire, très utilisé dans différents domaines de l'économie, en particulier pour analyser le commerce international. La troisième étape est celle du choix modal. Le choix du mode peut être analysé au niveau global (dans ce cas ce sont les parts modales qui sont analysées) ou au niveau individuel (en utilisant les modèles de choix discret). Enfin, la dernière étape est celle de l'affectation qui consiste à modéliser la répartition du trafic entre plusieurs itinéraires alternatifs.

AXE 2. Evaluation des politiques publiques (Responsable : A. Parmentier, Pr 05)

Trois arguments motivent le choix de la direction de l'unité de considérer l'évaluation des politiques publiques comme un axe dominant de sa politique scientifique. Premièrement, de plus en plus de membres de l'unité manifestent un intérêt pour ce domaine de recherche en forte expansion. La maîtrise des méthodes permettant de mesurer les impacts des politiques publiques est en outre grandissante au sein de l'unité à la faveur de recrutements récents et de la réorientation des recherches de certains membres. Ces forces nouvelles justifient que le domaine de l'évaluation des politiques publiques gagne en importance en passant du rang de sous-axe dans le contrat précédent au rang d'axe dans le futur contrat. Deuxièmement, cette priorité affichée par l'unité démontre sa volonté d'être un membre actif dans les réseaux ATOM et TEPP. Des collaborations nouvelles, en particulier avec les collègues de la fédération TEPP, par le biais notamment de réponses à des appels à projets nationaux et européens, devraient pouvoir en émerger (le projet NEWTS en est une bonne illustration). Enfin, la création d'un axe dédié à l'évaluation des politiques publiques accroîtra notre visibilité sur le territoire réunionnais ce qui semble particulièrement important à l'heure où les mondes socio-économiques et institutionnels se sentent de plus en plus concernés par les questions d'évaluation. L'ancrage territorial du CEMOI pourra ainsi s'en trouver renforcé.

L'axe s'organise autour de 4 thèmes généraux : l'emploi, l'éducation, l'environnement et l'économie sociale et solidaire. Ces thèmes recouvrent des défis aigus devant être relevés par les territoires d'outre-mer et les pays de la zone océan Indien. L'articulation autour des trois premiers thèmes présente en outre l'avantage de rejoindre le projet de nouvelle structuration de TEPP, ce qui permettra aux chercheurs de l'unité de gagner en visibilité au sein de la fédération. Par ailleurs, même si certains projets se concentreront sur La France métropolitaine et des pays étrangers, les résultats obtenus permettront à plus long terme

d'envisager des recherches se focalisant sur les territoires d'outre-mer ou les pays de la zone océan Indien. Il existe donc un lien indéniable entre l'axe 1 et l'axe 2.

Thème 1. L'emploi

Liste des membres impliqués : Y. Croissant (Pr 05), S. Garabedian (MCF 05), F. Hermet (MCF 05), J.-F. Hoarau (Pr 05), Z. Mehoumoud Issop (MCF 05), N. Moreau (Pr 05), Y. Moulan (Post-Doc 05), A. Parmentier (Pr 05), M. Paul (MCF 05), Y. l'Horthy (Pr 05, université Paris-Est Marne-La-Vallée), Idriss Fontaine (Post-Doc, Université de Cergy-Pontoise), O. Darné (Pr 05, membre associé), A. Charles (MCF HDR 06, Audencia Nantes) F. Docquier (Pr 05, Université Catholique de Louvain), J. Mousquès (IRDES).

Thèses en cours :

Partenaires : TEPP-CNRS, ATOM

Les questions d'emploi sont au cœur des recherches de deux membres du CEMOI depuis de nombreuses années. L'intérêt d'autres chercheurs du CEMOI pour ces problématiques est également présent et il est même grandissant, notamment parce qu'un sous-emploi massif caractérisant La Réunion et les territoires d'outre-mer nourrit des tensions sociales quelques fois très vives. Dans ces conditions, plusieurs chercheurs ont manifesté la volonté d'analyser lors du prochain contrat les impacts de diverses politiques publiques sur les trajectoires du marché du travail de différentes catégories de populations.

Projet 1. Impacts des réglementations sur le marché du travail

Le projet fera l'objet de deux types d'études reposant sur des analyses théoriques, complétées par des simulations numériques, et des analyses empiriques.

La première étude aura pour objectif d'évaluer, sous un angle théorique faisant appel aux théories de la demande de travail, les impacts des politiques de la réglementation en matière de durée du travail sur l'emploi et d'en déduire les politiques socialement optimales, notamment à l'aide de simulations numériques.

La seconde étude, basée sur les théories de l'offre de travail et les modèles d'appariement, s'intéressera aux effets sur l'emploi des mises en conformité récentes de la législation française du marché du travail dans les territoires d'outre-mer, notamment à La Réunion et à Mayotte. Elle s'attachera ensuite à déterminer dans quelle mesure il serait souhaitable que les territoires d'outre-mer puissent bénéficier, compte tenu de leurs idiosyncrasies, d'institutions du marché spécifiques (salaire minimum, système socio-fiscal, indemnisation du chômage, durée du travail ou législation sur la protection de l'emploi).

Projet 2. Dynamique du taux de chômage et politiques économiques

Déterminer si le taux de chômage est caractérisé par un processus stationnaire ou non reste un défi majeur pour les économistes et les décideurs politiques. Celui-ci est encore plus grand pour les territoires français d'outre-mer, lesquels affichent durablement des scores parmi les plus élevés de l'Union Européenne. Aussi, la mise en place de politiques économiques adaptées (structurelles et/ou conjoncturelles) repose fondamentalement sur la nature de la dynamique des taux de chômage, c'est-à-dire sur la présence ou non d'un effet d'hystérèse.

L'objectif est alors double. En premier lieu, il s'agira d'appliquer sur les données des taux de chômage des DOM des tests récents de racine unitaire, à la fois sur séries temporelles et sur données de panel, pour identifier le degré de persistance des chocs qui frappent ces économies. En second lieu, à la suite de travaux théoriques fondant la possibilité d'un continuum de taux de chômage d'équilibre, on souhaite tester l'existence empirique d'un tel continuum en empruntant à la littérature sur les taux de change les outils

permettant d'estimer un intervalle de valeurs d'équilibre. Le cas échéant, il s'agira aussi d'étudier, toujours du point de vue empirique, les déterminants des bornes de ce continuum qui, en dépendant de grandeurs économiques comme le ratio de remplacement ou le rapport des forces entre partenaires sociaux dans les négociations collectives, sont susceptibles de varier au cours du temps.

Projet 3. Impacts de la parentalité dans l'adolescence sur le marché du travail

Ce projet cherchera à analyser les trajectoires sur le marché du travail des parents mineurs pour la France. Il s'agira de tester si le fait d'être parent avant l'âge adulte impacte négativement le niveau d'études et les trajectoires salariales comme cela a pu être documenté pour d'autres pays (Ecosse et Grande-Bretagne notamment). Nous utiliserons pour ce faire les données appariées de l'Échantillon Démographique Permanent (données sécurisées). Les méthodes statistiques utilisées seront celles de l'inférence causale.

Projet 4. Impacts des migrations

Ce projet de recherche se focalise sur les liens entre migrations, santé et travail en se focalisant sur le cas spécifique des médecins. Il vise, dans un premier temps, à investiguer les motivations macroéconomiques des migrations de médecins dans une approche en panel. Le modèle bilatéral de gravité permettra d'identifier l'importance des effets « push » ou des effets « pull » ou encore les effets bilatéraux inhérents aux politiques migratoires spécifiques aux médecins. Dans un deuxième temps, ce projet analysera comment la diversité ethnique des médecins en France influence la performance du système de santé via leur capital humain ou via leur répartition sur le territoire. Les méthodes mobilisées pour réaliser ce projet seront l'économétrie des données de panels, le modèle bilatéral de gravité ainsi que diverses méthodes d'évaluation des politiques publiques.

Thème 2. L'éducation

Liste membres impliqués : F. Alivon (MCF 05), Y. Croissant (Pr 05), N. Moreau (Pr 05), R. Guillaïn (Pr 05, Université de Bourgogne), M. Garrouste (MCF 05, Université Lille 1), J. Ramiamanana (Pr 05, Université Catholique de Madagascar).

Thèses en cours : D. Rakotomalala (05)

Partenaires : Rectorat de La Réunion, Ministère de l'éducation nationale.

L'éducation constitue une dimension essentielle pour que la France puisse devenir une véritable société de la connaissance et puisse faire face à la concurrence des autres pays développés. Ses enjeux sont également tout particulièrement aigus pour les territoires d'outre-mer, et plus largement pour les pays de la zone océan Indien, dont une forte proportion de la population est jeune. L'importance de la jeunesse constitue une formidable opportunité pour leur développement mais elle ne pourra se concrétiser qu'à la faveur d'un système éducatif fonctionnant correctement. Malheureusement, le décrochage scolaire reste important en France et la dynamique de réduction de l'illettrisme dans les territoires d'outre-mer a été enrayée au cours des dernières années. Face à ces constats, le groupe des chercheurs du CEMOI, qui ont inscrit l'évaluation des politiques d'éducation au cœur de leurs préoccupations, s'est élargi. Les forces en présence ont en effet été développées à la faveur des recrutements en 2017 d'une maîtresse de conférences et d'un doctorant, d'une part, et d'un intérêt nouveau de certains membres pour les questions d'éducation, d'autre part. Deux projets principaux seront au cœur des recherches du CEMOI dans le prochain contrat : les impacts sur la réussite des élèves de diverses politiques scolaires et de la combinaison de politiques d'éducation prioritaire et de la politique de la ville.

Projet 1. Impacts de politiques scolaires

Ce projet est fortement ancré sur le territoire de La Réunion. Son objectif est d'évaluer certains dispositifs mis en place dans l'académie de La Réunion comme parfois au niveau national pour aider à la réussite des élèves. Les effets du projet "Lecture" mis en place dans certaines écoles primaires et qui propose une pédagogie différenciée aux élèves seront étudiés. Les résultats à différents tests de lecture passés en grande section de maternelle et de CP par des élèves d'un groupe test et d'un groupe témoin seront analysés par les méthodes statistiques d'inférence causale. Une méthodologie similaire devrait être utilisée pour mesurer les effets du dispositif "Energie Jeunes" mis en place dans certains collèges de l'île. Ce projet vise à lutter contre le décrochage scolaire en organisant l'intervention de salariés bénévoles dans les établissements afin de faire prendre conscience aux collégiens de la nécessité de s'investir dans leurs études.

L'accès aux bases administratives de l'académie de La Réunion permettra aussi de s'intéresser à des problématiques plus générales comme les effets à court et moyen termes du mois de naissance sur l'acquisition des compétences en lecture, en grammaire et en mathématiques des élèves et d'analyser l'évolution des notes des élèves de la fin du primaire à la fin du collège et, possiblement jusqu'au baccalauréat.

Enfin, un partenariat avec le rectorat de La Réunion est envisagé pour la mise en place d'indicateurs et d'évaluations longitudinales concernant l'illettrisme.

Projet 2. Impacts combinés des politiques d'éducation prioritaire et de la politique de la ville

Ce projet a pour objectif d'évaluer les effets de politiques visant à réduire les inégalités de réussite scolaire entre des élèves issus de milieux socioéconomiques différents. La première étude consistera à étudier l'effet de la politique de la ville sur le redoublement et l'orientation après la troisième. La seconde étude complètera la précédente en s'intéressant au fait qu'un même individu peut être impacté par plusieurs politiques dont les objectifs se recoupent. Plus particulièrement, il s'agira d'étudier les effets propres mais aussi les effets combinés de la politique d'éducation prioritaire et de la politique de la ville sur la réussite scolaire au collège via la mise en œuvre de techniques d'évaluations économétriques (différence en différence, régression sur discontinuité) sur des données individuelles exhaustives au niveau national.

Thème 3. L'environnement

Liste des membres impliqués : F. Alivon (MCF 05), D. Diakité (MCF 05), S. Garabedian (MCF 05), F. Huet (MCF 05), N. Moreau (Pr 05), A. Parmentier (Pr 05), M. Paul (MCF 05), O. Ricci (MCF 05), J. Baddour (MCF 05), J. Ramiaramanana (Pr 05, Université Catholique de Madagascar), D. Surroop (Université de Maurice).

Thèses en cours : A. Narindranjanahary (05), A. Genave (05).

Partenaires : Région Réunion, Université de Savoie (ANR), CREM (CNRS - Université Rennes I), GAEL (CNRS, INRA, Université Grenoble Alpes), GRANEM (TEPP - CNRS, Université d'Angers), EPRU (Université de Cap Town, Afrique du Sud), OEG (Université d'Oviedo, Espagne), LAREQUAD (Université de Tunis El Manar, Tunisie).

L'environnement constitue un domaine de recherche qui revêt une importance grandissante en France et dans le monde. Le développement économique des territoires d'outre-mer et des pays de la zone océan Indien pose également des questions environnementales aux enjeux forts, au premier rang desquelles figure la transition énergétique. Des défis sanitaires, avec la qualité de l'eau notamment, et sociaux, avec en particulier l'accès à des biens essentiels tels que l'électricité et l'eau, devront également être relevés dans le futur. Le recrutement d'une maîtresse de conférences en 2013, le démarrage de deux thèses en 2017 ainsi

que le montage en 2018 du projet NEWTS avec notamment des collègues de la fédération TEPP ont permis à ce thème de gagner de l'importance au sein du CEMOI. Les recherches se structureront principalement autour de deux projets : l'analyse des impacts des politiques de transition énergétique, d'une part, et les effets des politiques tarifaires et non tarifaires sur la demande d'eau des ménages, d'autre part.

Projet 1. Impacts des politiques de transition énergétique

L'objectif de ce projet est d'analyser les effets des différentes politiques énergétiques et environnementales sur les économies insulaires. Plusieurs instruments économiques et réglementaires pourront être évalués et comparés selon différents critères d'efficacité. L'un des objectifs est finalement de déterminer la politique optimale en vue de limiter le coût social de la transition énergétique dans les différents pays de la zone océan Indien (La Réunion, Madagascar et l'île Maurice). Une seconde problématique consiste à analyser la précarité énergétique dans les DOM. Nous nous intéressons aux caractéristiques des ménages précaires énergétiquement afin d'améliorer les outils de lutte contre ce phénomène. Une meilleure connaissance des profils des ménages précaires facilitera l'évaluation des politiques de la précarité énergétique. Nous renvoyons le lecteur aux développements exposés dans l'axe 1.

Projet 2. NEWTS (Nudges for Economics of Water Tariffs)

La construction de ce projet est d'ores et déjà relativement avancée. Un consortium, dont le CEMOI est porteur, s'est en effet constitué pour répondre à un appel à projet européen (Water JPI 2018 Joint Call : Closing the Water Cycle Gap - Sustainable Management of Water Resources) visant à financer une partie du projet. L'objectif de ce projet est de fournir une évaluation socio-économique de politiques de type *nudges* verts, ciblées sur la maîtrise de la consommation et/ou la bonne compréhension du tarif par les ménages, et ce en tenant compte des ajustements de la politique tarifaire que ces *nudges*, de par leurs effets sur les fonctions de demande (consommations captives, élasticité-prix, prix perçu), sont susceptibles de générer. Du point de vue opérationnel, il s'agit de développer un modèle de micro-simulation, assis sur des estimations économétriques de la demande d'eau des ménages, permettant aux gestionnaires d'un service d'évaluer finement les rendements socio-économiques de politiques de gestion de la demande, combinant *nudges* et instruments tarifaires.

Les effets des *nudges* sur les consommations d'eau des ménages seront examinés à travers des expériences contrôlées, en laboratoire et sur le terrain. Les expériences de laboratoires regroupent des expérimentations décontextualisées (LABEX-Rennes 1) et contextualisées (GAEL-Grenoble). Les expérimentations de terrain seront déployées à une large échelle dans les villes de Gijon (Espagne), Saint Paul (Ile de La Réunion) et Sfax (Tunisie). L'estimation économétrique de la demande s'appuiera sur les données des fichiers clients des compagnies des eaux, les données des grandes enquêtes nationales (recensement de la population, Budget de Famille, Logement ; l'accès à ces enquêtes se fera, après accord du Comité du Secret, en faisant usage de la SD-box du CASD) et des données climatiques (Base Météo France). Les simulations tarifaires requièrent d'estimer le coût du service (production et distribution de l'eau potable, traitement des eaux usées), ce qui pourra se faire en exploitant les bilans comptables des compagnies des eaux et des données techniques, relatives aux caractéristiques des réseaux (nombre d'abonnés, longueur du réseau, taux de fuite etc.).

Thème 4. L'économie sociale et solidaire

Liste des membres impliqués : F. Annette (Docteur 06, membre associé), H. Parak (Docteur 06, membre associé), J. Gardody (MCF 06), P. Valeau (Pr 06).

Thèses en cours : I. Bolivar (06)

Partenaires : DJSCS

Les recherches dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS) constituent la principale contribution des chercheurs en gestion à l'axe sur l'évaluation des politiques publiques. Ce lien entre ESS et politiques publiques est établi par Jean-Louis Laville : la société s'organise entre 3 domaines, le marché, l'état et l'ESS. L'ESS interagit avec les politiques publiques, son champ d'application étant défini par l'Etat à travers les lois (1901 et 2014). Les recherches de l'équipe ESS du CEMOI ont pour objectif de mieux connaître le secteur de l'ESS et de faire des recommandations sur la meilleure manière de l'accompagner. Différents chantiers sont lancés pour le quadriennal à venir :

- des travaux sur les réseaux associant responsables des pouvoirs publics et dirigeants des structures de l'ESS,
- la gestion des associations en charge des mosquées,
- le processus de gouvernance de PORDIJ, une organisation expérimentale visant à rassembler des acteurs institutionnels et des acteurs de l'ESS,
- l'évaluation de l'impact des associations d'éducation populaire en termes d'émancipation citoyenne,
- la poursuite des travaux sur les thèmes de la GRH et de la gouvernance à partir du traitement des données collectées dans le cadre financement région (2015-2018).

L'équipe s'attache à travers ses travaux à consolider un positionnement (i) régional avec l'organisation de conférences pour les acteurs tous les 6 mois, (ii) national avec la participation aux différents réseaux tels que l'RIUESS et des publications dans la revue des études coopératives, mutualistes et associatives et (iii) international à travers son implication dans les réseaux EMES, ISTR et ARNOVA et ses publications dans les revues anglo-saxonnes *Voluntas* et *NVSQ*, ce qui constitue un avantage compétitif par rapport aux autres laboratoires français.

AXE 3. Stratégies et décision (Responsable : M. Boyer, Pr 06)

L'économie et la gestion ont en commun le concept de décision. L'une des théories communes aux deux disciplines est ainsi celle de Herbert Simon (Prix Nobel) qui rend compte des rationalités limitées qui sous-tendent l'activité décisionnelle. L'un des fondements de l'activité décisionnelle est l'information. Celle-ci permet d'identifier les caractéristiques des réalités ciblées. Cependant, la phase de diagnostic passe par une nécessaire prise en compte des objectifs et valeurs, Simon parle alors de "préférences" des acteurs en charge de décider. Les problèmes diagnostiqués résultent ainsi de la confrontation et des écarts entre les caractéristiques de la situation et les objectifs et valeurs des acteurs. Partant de là, l'activité décisionnelle peut prendre une dimension plus créative avec l'exploration des solutions pouvant prendre un caractère innovant. Le principe est de disposer de différentes options possibles afin qu'un choix puisse, au final, être posé. L'axe 3 intègre cette même approche cognitive de la prise de décision dans différents champs et contextes regroupés au sein de deux thèmes, à savoir (i) Stratégies et management et (ii) Choix social et théorie du vote, décision individuelle et collective.

Thème 1. Stratégies et management

Liste des membres impliqués : P. Valéau (Pr 06), V. Moisson (MCF 06), J Gardody (MCF 06), C. Dubrulle (MCF 06), N. Duran (MCF 06), R. Trommsdorff (MCF 06), B. Maillet (Pr 05), A. Cucchi (Pr 06), C. Cucchi (MCF 06), Jean-Pierre Tang-Taye (MCF 06), M. Ducrocq Grondin (MCF 05), K. Angue (06).

Thèses soutenues en cours : A. Béton (06), P.Y. Boyer (06), S. Noah (06), Ch. Porlier (06), J.P. Poujade (06), M. Rakotobe (06), T. Robert (06), J.P. Pujade (06)

Partenaires : ANDRH, Cilam, ordre des experts comptables, MEDEF, CPME, Université Laval

Cette première thématique est fondée sur une recherche d'excellence, nationalement et internationalement reconnue sur des problématiques spécifiques, tout en tenant compte des enjeux liés à la validation de diplômes destinés à couvrir l'ensemble des domaines des sciences de gestion. La stratégie d'ensemble vise tout d'abord, pour les chercheurs de l'IAE, à être en capacité de couvrir l'ensemble des champs qui composent les sciences de gestion : stratégie, GRH, marketing, finance et système d'information. Il convient en effet de rappeler que la recherche demeure le principal critère pour établir la capacité d'une composante à proposer un Master dans un domaine donné. Ce faisant, la composition de l'équipe de recherche à travers notamment les stratégies de recrutement rejoint la stratégie liée à la pédagogie. L'équipe de chercheurs comprend ainsi un ensemble de 2 à 3 chercheurs par spécialité des sciences de gestion : 3 chercheurs en GRH, 3 chercheurs en marketing, 3 chercheurs en finances, 3 chercheurs en système d'information et 2 chercheurs en stratégies. Il conviendra, au cours de ce nouveau quadriennal, suivant une forme de GPEC, de renforcer le pôle stratégie, suite au départ à la retraite en 2018 d'une des références en la matière. Une thèse en stratégie vient ainsi d'être engagée.

Projet 1. Gestion des Ressources Humaines

Deux ensembles de travaux seront abordés lors du prochain quadriennal en gestion des ressources humaines. Le premier portera sur les effets des pratiques RH sur les attitudes et les comportements. Cette recherche s'appuie sur une collecte de données réalisée avec l'association des DRH de la Réunion. L'angle utilisé est celui de la qualité de vie au travail. L'objectif est d'identifier les pratiques RH ayant les effets les plus significatifs sur les comportements in-roles et extra-roles, ainsi que sur l'intention de rester. Le second projet traitera de l'éco-citoyenneté en partenariat avec l'université Laval. Deux collectes ont été achevées au cours de l'année écoulée et sont actuellement en cours d'analyse et devraient permettre des publications. Ces recherches prennent en compte les pratiques RH incitant les salariés à adopter ses comportements ainsi que les relais des supérieurs et des collègues.

Projet 2. Finance solidaire

Les travaux de l'équipe s'orientent depuis deux ans vers la finance solidaire. Celle-ci permet l'accès au crédit aux plus démunis en complémentarité des systèmes de micro-crédit. La connaissance de ce mécanisme s'avère particulièrement utile pour favoriser l'entrepreneuriat dans un département où le taux de chômage est de 24%. Là encore, il s'agit d'un sujet émergeant au niveau mondial présentant, ce faisant, un fort potentiel de publication.

Projet 3. Finance de marché

Quatre séries de travaux seront menés. La première porte sur le risque systémique. Les développements concernant la construction d'un indicateur de risque systémique agrégeant de manière parcimonieuse les principales mesures proposées dans la littérature seront poursuivis. Un effort certain sera ensuite porté sur

des modèles de prévisions permettant de mettre en place un système d'alerte. La deuxième concerne la définition et le test d'un nouveau produit financier (DPPI), dont les propriétés doivent être étudiées dans le cadre du temps – volume. Les premiers tests menés montrent un grand intérêt dans la possibilité de maîtriser le risque de ce type de produit quand les paramètres de gestion sont définis dans un temps où les volumes de transactions sont constants. La troisième se focalise sur les frontières efficientes dont les solutions analytiques ne sont pas encore trouvées quand des contraintes sur les poids sont prises en compte. Des travaux récents en mathématiques et physiques permettraient peut-être de trouver une solution (minimisation de la variance dans une norme L1). La dernière consiste à explorer la capacité des méthodes de réseaux de neurones à prédire les évolutions des titres cotés sur les marchés boursiers.

Projet 4. Systèmes d'information, nouvelles technologies et stress au travail

Plusieurs pistes seront proposées en systèmes d'information. Une première consiste à identifier les effets des nouvelles technologies sur le niveau de stress des salariés. Deux voies sont explorées : les stress liés au changement que représentent les nouvelles technologies et les stress liés à la connexion permanente. Une deuxième étudiera les réactions et les résistances des salariés face aux nouvelles technologies. Ces recherches questionnent les représentations a priori mais aussi les usages quotidiens.

Projet 5. Stratégie et entrepreneuriat²⁶

Au vu des spécificités du contexte insulaire, le fonctionnement d'une entreprise opérant sur un territoire insulaire (le plus souvent des PME) apparaît particulièrement compliqué. Par conséquent, la détermination des contraintes entravant leur développement et les facteurs permettant de les dépasser sont des conditions cruciales pour envisager un processus de développement endogène soutenable. Il s'agit alors ici de comprendre et d'identifier les facteurs favorisant la capacité de résilience de ces entreprises afin de proposer un modèle de performance durable. L'analyse va bien au-delà de la description pour au contraire chercher à expliquer les comportements stratégiques des acteurs dans le but de proposer des pistes d'amélioration de l'efficacité du système d'aides publiques, du dispositif de soutien à la création d'activités, voire même des contenus prioritaires de formation ou d'accompagnement pour le renforcement de la capacité managériale des entrepreneurs de ces économies. D'autres recherches transposent des éléments de psychologie de travail pour analyser les relations entre l'entrepreneur et son entreprise. Le principal concept utilisé est l'engagement dans ses dimensions affective, normative et continue. Le niveau d'engagement permettrait de prédire la persévérance des entrepreneurs, un élément qui conditionne le potentiel de compétitivité d'une entreprise. Notons que les chercheurs concernés par ces études pourront s'appuyer sur deux années de collecte de données sur le terrain réunionnais.

Au-delà du contexte insulaire, d'autres travaux se pencheront sur les processus d'internationalisation des firmes. Plus précisément, ils se pencheront sur la gestion des activités inventives et de création de connaissances et, plus généralement, sur les activités de recherche et de développement (R&D) menées en collaboration. Seront traités notamment les aspects liés aux critères de choix d'un partenaire adéquat pour conduire avec succès un projet de R&D en commun (avec un ou plusieurs partenaires plus ou moins distants), à la gestion des partenariats noués à l'international et à la gestion des brevets (envisagés également en tant que signal envoyé à la communauté scientifique). Dans ce contexte, les concepts de distance, de réseaux et de communautés d'innovation revêtent une importance non négligeable.

²⁶ Précisons que ce projet aurait pu être classé dans l'axe 1. Néanmoins, de par sa forte coloration « stratégie », il nous paraissait plus opportun de le placer dans cette thématique.

Thème 2 : Choix social et théorie du vote, décision individuelle et collective

Liste des membres impliqués : D. Lepelley (Pr émérite, 05), M. Paul (MCF 05), H. Smaoui (MCF-HDR 05).

Thèses en cours : A. El Ouafdi (05).

Partenaires : CREM (Université de Caen Normandie), ENS (Université de Yaoundé 1, Cameroun), Office de l'eau.

L'étude des règles de décision collective (fonctions d'agrégation, procédures de vote) constitue un thème de recherche classique au sein du CEMOI, notamment avec les différents travaux et les nombreuses publications (nationales et internationales) de Dominique Lepelley. L'application des outils de la théorie des jeux (coopératifs et non coopératifs) au problème d'allocation de ressources communes est un thème plus récent. Les deux projets de recherche suivants décrivent l'essentiel des activités de recherche futures dans ces deux cadres dont l'un des objectifs communs est la modélisation et l'analyse des processus de décisions individuelles et collectives.

Projet 1. Etudes théoriques et empiriques des règles de décision collective

Le cadre des préférences ordinales reste dominant en théorie du vote, mais depuis un peu plus de dix ans, une littérature grandissante propose de remplacer les règles de vote par classement par de nouvelles méthodes dites de vote par évaluation (par valeur, par note). Les arguments avancés par les défenseurs de cette nouvelle approche semblent assez convaincants et invitent à élargir le champ des études axiomatiques et probabilistes pour inclure certaines règles de décision basées sur le principe d'évaluation. Les membres impliqués dans ce projet ont déjà obtenu des résultats probabilistes qui permettent de comparer les performances majoritaires des règles de vote classiques les plus courantes à celles des principales règles de vote par note.

Le premier objectif de ce programme de recherche est de prolonger ces études, d'une part en les étendant à d'autres critères de comparaison (comme par exemple la vulnérabilité à la manipulation), et d'autre part en exploitant les toutes récentes avancées dans les méthodes de calcul pour obtenir des résultats empiriques concernant des situations avec quatre candidats ou plus.

Le second objectif est de poursuivre l'exploration des propriétés axiomatiques des règles de vote par évaluation et de proposer de nouvelles justifications théoriques de ces méthodes d'agrégation, par des études comparatives et éventuellement par de nouvelles dérivations axiomatiques.

Projet 2. Problèmes de partage de ressources communes

Le premier problème qui sera étudié dans le cadre de ce projet est celui décrit par les jeux de congestion : jeux non coopératifs qui modélisent des situations de compétition pour des ressources limitées. Il s'agit essentiellement d'examiner la possibilité d'étendre les résultats déjà obtenus dans deux cas particuliers, et qui permettent l'identification exhaustive des équilibres de Nash, à des classes plus larges de jeux de congestion avec fonctions de paiement spécifiques. La caractérisation de l'ensemble de tous les équilibres de Nash (lorsqu'elle est possible), au-delà de son intérêt théorique intrinsèque, pourrait s'avérer très utile et permettrait par exemple de comparer les équilibres, de choisir l'équilibre optimal, ou encore de mesurer les conséquences d'un choix non optimal (prix de l'anarchie).

L'étude axiomatique des règles d'allocation applicables au problème de partage d'une ressource commune (typiquement le partage d'un fleuve international) constitue le second objectif de ce projet de recherche. L'idée est de s'inspirer de la littérature sur les méthodes de partage séquentiel pour proposer de nouvelles solutions et de nouvelles caractérisations axiomatiques. Il serait alors intéressant de compléter ce travail d'axiomatisation par des calculs probabilistes permettant de porter un jugement plus juste et plus

précis sur les cas de non-respect de certaines conditions normatives imposées aux solutions de partage étudiées.

La formation par et à la recherche comme outils de performance en matière doctorale

Le CEMOI entend poursuivre et amplifier la politique initiée lors du contrat précédent pour diminuer le nombre d'abandons, raccourcir la durée des thèses et améliorer la qualité des travaux de recherche des doctorants. Le séminaire DPA qui existe déjà pour les doctorants de première année en économie va être mis en place pour les doctorants en gestion. Ce séminaire qui se tient tous les 15 jours permet aux doctorants de présenter des articles parus et de référence dans leur domaine de recherche. Il permet un point de rencontre régulier entre jeunes doctorants et enseignants-chercheurs pour maintenir les doctorants de première année dans une dynamique de travail soutenue. Le séminaire doctoral du CEMOI continuera à être organisé annuellement. Les doctorants de deuxième et troisième y présentent l'avancée de leurs travaux de recherche devant la communauté des enseignants-chercheurs du CEMOI.

Le Diplôme Universitaire DPA (doctorants première année) pour les doctorants en économie ouvrira à la rentrée universitaire 2018-2019. Ce diplôme (60 ou 80 heures) répond à une demande des doctorants de bénéficier d'une formation complémentaire en méthodes quantitatives afin d'être plus autonomes dans leur travail de recherche et d'être plus autonomes dans la lecture d'articles de recherche formalisés. Il s'agit de les aider à faire la transition entre les attendus d'un master en économie et les attendus d'un doctorat en économie d'un bon niveau académique. Un DU de ce type existe déjà en sciences de gestion et sera bien entendu maintenu. D'une durée de 120 heures, il couvre toutes les méthodologies et tous les domaines de la gestion.

Enfin, il est envisagé d'encourager le co-encadrement systématique de la thèse par un MCF non HDR pour permettre une formation à l'encadrement et accroître la soutenabilité d'HDR.

La nécessaire quête de financements extérieurs pour assurer la soutenabilité budgétaire de l'ambition scientifique affichée

L'analyse SWOT a permis de faire ressortir comme menace importante la dotation relativement faible (par rapport à l'effectif) octroyée par l'établissement au CEMOI. Aussi, pour mener à bien notre mission de recherche inscrite dans la nouvelle stratégie scientifique, il convient de diversifier davantage encore nos sources de financement pour garantir la soutenabilité budgétaire des actions portées par le laboratoire. Pour cela, deux pistes doivent être investies ou développées.

Le développement de partenariats durables avec les acteurs socio-économiques du territoire

L'animation efficace sur une base durable de la nouvelle stratégie de recherche ne peut se contenter, comme cela a été le cas jusqu'à présent, d'aides ponctuelles au financement de manifestations scientifiques. Nous devons mettre en place au contraire des partenariats (de préférence pluriannuels) avec les acteurs socioéconomiques et institutionnels du territoire intéressés par les axes défendus par le laboratoire. Suite à de nombreux échanges avec les acteurs potentiellement concernés, trois organismes ont manifesté leur intérêt pour participer financièrement au développement des activités scientifiques du CEMOI. Il s'agit de l'Agence Française de Développement (antenne de La Réunion), le Conseil Économique, Social et Environnemental de La Réunion (CESER) et le MEDEF Réunion.

Une convention est déjà en cours de signature avec l'AFD sur le soutien à l'axe 1 et plus précisément à la thématique "vulnérabilité, résilience et développement insulaire". Concernant les deux autres institutions, les discussions sont bien avancées et devraient déboucher sur des conventions dans le courant de l'année 2018.

Le MEDEF devrait collaborer sur les thématiques associées à l'évaluation des politiques publiques et le CESER s'est montré intéressé par toutes les études susceptibles d'étudier les petites économies insulaires. L'objectif à terme de la direction est d'associer sur la durée du mandat au moins un partenaire à chaque axe.

Une dynamique de réponse aux appels à projets nationaux et européens

Une autre manière de garantir à moyen terme la pérennité du financement des activités de recherche du laboratoire est la voie académique classique de la réponse aux appels à projets (AAP) régionaux, nationaux et européens. Sur l'exercice 2013-2018, les membres du CEMOI ont été très actifs du côté des APP régionaux. C'est d'ailleurs ce qui explique l'amélioration importante de la performance en termes de participation aux conférences nationales et internationales par rapport à la période 2008-2013. Néanmoins, les difficultés budgétaires des collectivités territoriales en général et de la Région Réunion en particulier devraient exacerber la concurrence et les conditions d'accès pour l'obtention des subventions. Il devient donc urgent de repenser en profondeur notre approche en matière de recherche de subventions en nous inscrivant clairement dans les dispositifs à rayonnement national et communautaire (ANR, H2020, FEDER, INTERREG, PIA, ...). Là encore, l'impulsion a déjà été donnée par la nouvelle direction même si des efforts conséquents restent encore à fournir. Ainsi, deux initiatives récentes doivent être soulignées²⁷.

Le projet "RenovRisk" est un projet de recherche intégrée et innovante sur les risques naturels associés aux cyclones tropicaux sur le bassin de l'Océan Indien Sud-Ouest. Il est financé par les programmes FEDER, INTER-REG5 et CPER pour un montant global d'environ 5 millions d'euros sur la période septembre 2017 à décembre 2020. Il associe un très large panel de compétences scientifiques et techniques transdisciplinaires de la Réunion issus des établissements de l'Université de La Réunion, dont le CEMOI, de l'IRD, de Météo-France, du BRGM, de l'IRSTEA, de l'IUEM et de l'Agorah. Au total plus de 20 laboratoires de recherches sont impliqués dans les programmes ReNovRisk. Concrètement, ce programme est décomposé en 5 sous-programmes interconnectés. Le programme ReNovRisk-cyclones/C3 (LACy, LGSR) vise à étudier l'occurrence et le comportement des cyclones sur les cinquante prochaines années dans un environnement de changement climatique. Le programme ReNovRisk-cyclones/CP (LACy) s'intéresse aux processus d'intensification et d'impacts des cyclones lors de l'atterrissage sur les terres (distribution des pluies et des régimes de vents) à une échelle de 500 mètres. Le programme ReNovRisk-Transfert (OSU-R, BRGM) se focalise sur les risques associés aux pluies intenses, aux crues et à la submersion sur les zones ateliers de la plaine du Maïdo, de la bande littorale entre St Paul et St Leu, sur le lagon d'arrière-récif et sur l'océan ouvert de St-Paul. Le programme ReNovRisk-Erosion (BRGM, LGSR) vise à étudier les processus de transport solide, d'érosion et d'éboulement sur les bassins versants de la rivière des pluies et du cirque de Salazie. Enfin le programme ReNovRisk-Impacts (CEMOI, Espace Dev.) va étudier les coûts macro-économiques directs et indirects des dégâts cycloniques par une approche inter et intra-sectorielle sur l'île de La Réunion et sur la région de Tananarive (Madagascar).

Le projet "Immigration et Développement humain" est porté par le CEMOI grâce à un financement FEDER pour un montant global de 82750 euros sur la période septembre 2017 - décembre 2019. Son objectif est de répondre aux lacunes de la littérature scientifique en matière d'études migratoires des régions ultrapériphériques, en particulier La Réunion et Mayotte. Les échanges migratoires traditionnels entre régions ultrapériphériques et Métropole laissent en effet peu de place à l'analyse de phénomènes plus complexes tels que des migrations de retour, des mobilités circulaires entre régions ultrapériphériques mais aussi des entrées de personnes de nationalité étrangère (hors Union Européenne). Ces mutations sont par exemple parfaitement illustrées à Mayotte. Ces nouvelles formes de migrations ont des impacts importants

²⁷ Une troisième initiative pourrait être citée même si, pour le moment, les travaux sont au point mort. En 2017, le CEMOI avait été choisi comme instance d'évaluation des dispositifs contenus dans le PIA jeunesse porté par l'université de La Réunion.

sur le développement humain de ces économies. Néanmoins, ces derniers n'ont jusqu'à présent pas fait l'objet d'études. D'un point de vue pratique, ce programme de recherche mobilisera principalement des données issues d'une nouvelle enquête sur les départements français d'outre-mer encore peu exploitée, en l'occurrence l'enquête MFV portée notamment par l'INED/INSEE.

ANNEXES

Annexe 1 : Lettre de mission contractuelle

Annexe 2 : Équipements, plateformes

Annexe 3 : Organigramme fonctionnel

Annexe 4 : Sélection des produits et des activités de recherche

Annexe 5 : Statuts du CEMOI

Annexe 6 : Liste des thèses en cours

Annexe 7 : Liste des thèses et HDR soutenues

Annexe 8 : Lettre d'engagement de non plagiat

Annexe 9 : Charte nationale des thèses